



Sondage sur la notoriété et l'utilisation faite des mandats donnés en prévision de l'inaptitude

Rapport d'analyse des résultats

Présenté par BIP – Bureau d'intervieweurs professionnels au
Curateur public du Québec

Février 2016



Table des matières

Faits saillants	1
1 Objectif et méthodologie	4
1.1 OBJECTIF	4
1.2 MÉTHODOLOGIE.....	4
1.3 PROFIL DES RÉPONDANTS	7
2 Présentation des résultats	12
2.1 RÉACTIONS FACE À L'INAPTITUDE D'UN PROCHE	12
2.2 PRÉPARATION DU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE.....	14
2.3 NON-PRÉPARATION DU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE.....	32
2.4 CONNAISSANCES RELIÉES AU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE...	37
2.5 CAMPAGNE PUBLICITAIRE	43
Annexe : Questionnaire.....	47

Faits saillants

MÉTHODOLOGIE

- Le sondage a été réalisé par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte québécoise.
- L'échantillon a été tiré à partir d'une stratégie d'échantillonnage aléatoire simple.
- 1 000 répondants ont rempli le questionnaire. Un taux de réponse de 43,5 % a été obtenu.
- La marge d'erreur est de $\pm 3,1$ %, 19 fois sur 20.
- Les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la région administrative et la langue maternelle.

RÉACTIONS FACE À L'INAPTITUDE D'UN PROCHE

- Une forte majorité des répondants entameraient les démarches pour obtenir l'autorisation d'agir au nom d'un proche s'il devenait inapte (86,7 %).
- Pour ce faire, une plus grande proportion de répondants consulterait le notaire (37,6 %). Plus d'une personne sur dix aurait recours à un organisme du réseau de la santé (CLSC, CSSS, Hôpital...) (11,3 %). Un tiers des répondants ne sauraient pas avec qui prendre contact (34,6 %).

PRÉPARATION DU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE

- Un peu plus de quatre répondants sur dix (42,0 %) détiennent un mandat d'inaptitude et seulement 2,2 % sont en train de le préparer.
- Principalement, ce sont pour des raisons de prévention (22,6 %) et de simplicité de gestion (21,0 %) que les répondants ont préparé ou fait préparer un mandat en prévision de leur inaptitude. Un peu plus d'une personne sur dix invoque la possibilité de devenir inapte (13,9 %) ou mentionne le fait d'être une personne à risque (13,1 %).
- La plupart des répondants se sont référés à un notaire pour faire préparer leur mandat (84,5 %). Un peu plus d'une personne sur 10 a décidé de le rédiger elle-même en présence de témoins (13,6 %).
- La très grande majorité des répondants ont fait préparer leur mandat d'inaptitude en même temps que leur testament (88,7 %).
- Plus de la moitié des répondants ont fait un testament (57,7 %), soit davantage que ceux qui possèdent un mandat (42,0 %), et la plupart ont eu recours à un notaire (94,1 %).

- La majorité des répondants ayant rédigé leur mandat d'inaptitude en présence de témoins ont utilisé un formulaire, soit celui qui se trouve sur le site Internet du Curateur public (29,4 %) ou encore, un formulaire trouvé en librairie (23,6 %).
- Environ le quart des répondants (23,1 %) ont préparé leur mandat depuis 2 ans ou moins; dans des proportions similaires, ils ont préparé leur mandat depuis 3 à 5 ans (26,0 %), depuis 6 à 10 ans (24,6 %) et depuis plus de 10 ans (25,3 %).
- Dans le choix du mandataire, un peu moins d'un répondant sur deux (43,2 %) a opté pour son conjoint ou encore, pour un de ses enfants (41,6 %). Dans presque tous les cas, les mandataires sont informés de la situation (97,2 %).
- Une forte majorité des répondants ont fait le choix d'inclure un remplaçant au mandat (75,6 %). Les principales raisons expliquant le fait de ne pas avoir inclus de remplaçant sont l'oubli (18,7 %) et l'absence de personne à qui demander d'être remplaçant (14,5 %).
- Inclure un surveillant à un mandat d'inaptitude est une pratique assez courante (45,1 %), mais moins répandue que celle d'inclure un remplaçant. Chez ceux qui n'ont pas nommé de surveillant, quatre répondants sur dix estiment que ce n'était pas nécessaire compte tenu de la confiance qu'ils ont en leur mandataire (39,3 %).
- Un répondant sur dix (10,4 %) a apporté des modifications à son premier mandat d'inaptitude. Une séparation ou un divorce constitue la raison qui incite le plus souvent à réaliser de telles modifications (23,6 %).
- Un tiers des répondants ont relu leur mandat depuis sa rédaction (33,3 %). Près de la moitié d'entre eux l'ont fait au courant de la dernière année (45,7 %). Une proportion équivalente l'a révisé il y a un à cinq ans (43,3 %).

NON-PRÉPARATION DU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE

- Les répondants n'ayant pas de mandat d'inaptitude invoquent le plus souvent comme raison le fait de ne jamais avoir pensé à le faire (21,8 %). Le fait d'être encore jeune et en santé (18,9 %) et de ne jamais avoir eu ou pris le temps de préparer un mandat (18,7 %) sont des raisons nommées par près d'une personne sur cinq.
- Parmi les répondants qui n'ont pas de mandat, une majorité d'entre eux disent qu'ils prévoient éventuellement le préparer (65,9 %).
- Parmi les répondants qui ne prévoient pas préparer de mandat au cours de la prochaine année ou qui ne le prévoient pas du tout, un accident ou une maladie en inciterait plus de quatre sur dix (42,1 %) à préparer un mandat d'inaptitude. Un quart des répondants ne savent pas quoi répondre à cette question (24,8 %).
- Le recours à un notaire est choisi par une majorité de répondants qui souhaitent préparer éventuellement un mandat d'inaptitude (59,3 %); 30,7 % choisiraient de le rédiger eux-mêmes devant témoins.
- Un peu plus d'un répondant sur dix connaît le formulaire électronique sur le site du Curateur public (11,6 %) et la même proportion, celui vendu par le gouvernement en librairie (12,1 %).

CONNAISSANCES RELIÉES AU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE

- Une forte majorité des répondants (77,0 %) croient que le mandat d'inaptitude est « un document préparé par vous qui autorise une autre personne à agir en votre nom si vous n'avez plus la capacité de prendre des décisions vous concernant ou gérer vos biens ».
- Selon la moitié des répondants (49,5 %), un mandat d'inaptitude écrit par eux devant témoins a la même valeur que s'il a été préparé par un notaire.
- Selon une majorité de répondants (58,3 %), le mandat d'inaptitude prendrait effet lorsqu'un travailleur social ou un médecin estime qu'ils sont inaptes. Plus d'un quart d'entre eux (27,0 %) pensent que le mandat entre en vigueur lorsque le tribunal le détermine.
- La question à savoir si le mandat doit être soumis au tribunal avant de prendre effet divise les répondants : près de la moitié d'entre eux croient que non (47,3 %) et plus de quatre répondants sur dix croient que oui (40,7 %).
- Presque la moitié des répondants (46,4 %) estiment qu'il serait raisonnable de payer moins de 100 \$ pour la procédure de soumission du mandat au tribunal. Une proportion quelque peu inférieure (35,7 %) considère qu'entre 101 \$ et 500 \$ serait un montant acceptable.
- Près de deux personnes sur trois (61,7 %) sont en mesure d'identifier ce qu'est « un document qui prévoit, selon la volonté écrite d'une personne, qui s'occupera d'elle ou de ses biens si elle devient incapable de le faire elle-même », c'est-à-dire le mandat d'inaptitude.

CAMPAGNE PUBLICITAIRE

- Une faible proportion de 6,7 % des répondants ont vu, au cours des dernières semaines, la publicité du Curateur public portant sur le mandat en prévision de l'inaptitude. Le média le plus souvent nommé où les répondants ont vu la publicité est la télévision (48,2 %).
- Parmi les répondants qui ont vu la publicité et qui ne possèdent pas encore de mandat, les deux tiers (64,0 %) ne connaissaient pas le mandat en prévision de l'inaptitude avant d'avoir vu cette publicité.
- Parmi les répondants qui ont vu la publicité et qui ne possèdent pas de mandat, plus du tiers (35,3 %) mentionnent que la publicité les a incités à s'informer davantage.
- Toujours parmi les répondants qui ont vu la publicité et qui ne possèdent pas de mandat, près du tiers (32,4 %) ont été incités à préparer leur mandat.

1 Objectif et méthodologie

1.1 OBJECTIF

Le Curateur public du Québec a comme principale mission de veiller à la protection des personnes inaptes et, entre autres, de sensibiliser la population aux besoins de protection découlant de l'inaptitude. Dans cette optique, le Curateur public a confié au Bureau d'Intervieweurs Professionnels (BIP) le mandat de réaliser un sondage auprès de la population d'adultes québécois. Il vise à cerner la notoriété et l'utilisation des mandats donnés en prévision de l'inaptitude. Ceci permettra une mise à jour des données obtenues lors de sondages précédents et d'en faire le suivi. De plus, une campagne publicitaire sur le thème du mandat d'inaptitude a eu lieu et le sondage a pour objectif d'en mesurer les impacts.

Plus précisément, le sondage abordera les thèmes suivants :

- les réactions face à l'inaptitude d'un proche;
- la préparation du mandat d'inaptitude;
- la non-préparation du mandat d'inaptitude;
- les connaissances reliées au mandat;
- la campagne publicitaire et ses impacts.

1.2 MÉTHODOLOGIE

Critères d'éligibilité

Pour être éligibles au sondage, les répondants devaient résider au Québec et être âgés de 18 ans et plus.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour ce sondage a été conçu par le Curateur public, puis validé par BIP. Il comporte 48 variables et sa durée moyenne est de 10 minutes.

Collecte des données

Les entrevues ont été réalisées selon une méthodologie téléphonique avec possibilité de récupération des refus par le biais d'une méthodologie en ligne. Tous les répondants ont été contactés par téléphone. Afin d'augmenter le taux de réponse, si un répondant n'était pas disponible durant la période de collecte ou refusait de participer, nous lui proposons de répondre en ligne. Une semaine après l'envoi du courriel d'invitation, un rappel de courtoisie était réalisé si la personne n'avait pas répondu en ligne et nous offrons alors la possibilité de refaire le sondage par téléphone. Au total, la très grande majorité des répondants (97,3 %) ont répondu au téléphone. Il s'agit donc d'un échantillon probabiliste qui permet l'inférence statistique.

Le sondage s'est déroulé du 27 novembre au 15 décembre 2015, comprenant le pré-test et la collecte de données. Au total, 1 000 entrevues ont été réalisées.

Le taux de réponse s'établit à 43,5 %. Ce taux est le calcul en pourcentage du rapport entre : 1) le nombre de questionnaires remplis utilisables et 2) le nombre total de contacts réalisés moins les numéros non valides et les numéros hors échantillon. Il est calculé selon les normes de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM). Le rapport administratif du déroulement du sondage, qui comprend le taux de réponse, est présenté au tableau 1 à la page suivante.

Si l'on tient compte de l'ensemble des répondants (1 000), la marge d'erreur est de $\pm 3,1$ %, 19 fois sur 20. Cela signifie qu'on peut être certain à 95 % que les résultats se situent à plus ou moins 3,1 % des données présentées. Pour les deux grands groupes d'âge, la marge d'erreur est de :

- 18-54 ans : $\pm 4,9$ %, 19 fois sur 20;
- 55 ans et plus : $\pm 4,0$ %, 19 fois sur 20.

Pondération des données

Une pondération multidimensionnelle, ou itérative, a été appliquée pour les variables sexe, région administrative, âge et langue maternelle, en fonction des données du recensement de 2011. De cette manière, nous nous assurons de la représentativité des données.

Tableau 1 – Rapport administratif du déroulement du sondage

	Fréquence	TOTAL
Numéros utilisés		3 775
A. Numéros non valides		1 313
Hors service	1 240	
Non résidentiel	11	
Télécopieur / Modem	62	
B. Numéros hors échantillon		100
Problème de langue	64	
Âge et maladie / incapacité permanente	36	
Duplicata	0	
Non admissible	0	
Impossible à rejoindre / hors secteur	0	
C. Numéros dans l'échantillon pour lesquels il n'a pas été possible d'établir l'admissibilité		941
Pas de réponse / répondeur ⁽¹⁾	640	
Refus avant d'avoir établi l'admissibilité	301	
D. Numéros dans l'échantillon admissibles pour lesquels il n'a pas été possible de compléter l'entrevue		421
Absence prolongée	9	
Questionnaires incomplets	7	
Rendez-vous pris pour après la fin de la période de collecte	51	
Refus après avoir établi l'admissibilité	354	
E. Entrevues réalisées au complet		1 000
Calcul du taux de réponse⁽²⁾	E	1 000
	$C \times (TA^{(3)}) + D + E$	2 300
		43,5%

(1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme *pas de réponse*.

(2) Présenté selon les normes de l'ARIM.

(3) TAUX D'ADMISSIBILITÉ : $\frac{D+E}{B+D+E} = \frac{1\ 421}{1\ 521} = 0,93$

1.3 PROFIL DES RÉPONDANTS

Le profil des répondants, présenté au tableau 2, a été établi en fonction de douze variables sociodémographiques.

Tableau 2 – Profil des répondants – caractéristiques sociodémographiques pondérées (n=1 000)

Sexe	%
Hommes	48,4 %
Femmes	51,6 %
Âge	%
18 à 24 ans	10,9 %
25 à 34 ans	16,0 %
35 à 44 ans	16,0 %
45 à 54 ans	20,0 %
55 à 64 ans	17,1 %
65 à 74 ans	10,9 %
75 ans et plus	8,8 %
Refus	0,4 %
Âge regroupé	%
18 à 54 ans	62,8 %
55 ans et plus	36,8 %
Langue maternelle	%
Français	79,7 %
Anglais	8,0 %
Allophone	12,3 %
Pays de naissance	%
Au Canada	86,7 %
À l'extérieur du Canada	13,3 %
Nombre d'années au Canada	%
Moins de 1 an	8,2 %
Entre 1 et 4 ans	3,2 %
Entre 5 et 9 ans	21,3 %
Entre 10 et 19 ans	26,8 %
Entre 20 et 39 ans	18,4 %
40 ans et plus	21,7 %
Refus	0,4 %
Nombre d'années au Canada regroupé	%
Moins de 10 ans	32,7 %
10 ans et plus	66,9 %

Scolarité	%
Primaire	2,6 %
Secondaire	28,7 %
Collégial	29,9 %
Universitaire (certificat, diplôme)	5,5 %
Universitaire 1 ^{er} cycle	21,5 %
Universitaire 2 ^e cycle	9,7 %
Universitaire 3 ^e cycle	1,5 %
Refus	0,7 %
Scolarité regroupée	%
Primaire ou secondaire	31,3 %
Collégial	29,9 %
Universitaire	8,2 %
Revenu du ménage	%
19 999 \$ et moins	7,6 %
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	17,0 %
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	18,5 %
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	13,9 %
Entre 80 000 \$ et 99 999 \$	11,8 %
100 000 \$ et plus	20,2 %
Refus	11,0 %
Revenu du ménage regroupé	%
Moins de 40 000 \$	24,6 %
Entre 40 000 \$ et 79 999 \$	32,4 %
80 000 \$ et plus	32,0 %
Occupation	%
Employé de bureau	9,3 %
Personnel spécialisé dans la vente	3,6 %
Personnel spécialisé dans les services	8,8 %
Travailleur manuel	4,9 %
Ouvrier spécialisé/semi-spécialisé	4,2 %
Travailleur des sciences et technologies	4,5 %
Professionnel	13,0 %
Gestionnaire/administrateur/propriétaire	6,3 %
Au foyer	4,2 %
Étudiant	9,5 %
Sans emploi	4,2 %
Retraité	26,0 %
Autres	1,0 %
Refus	0,7 %

Occupation	%
Employé de bureau, personnel spécialisé dans la vente ou dans les services	21,7 %
Travailleur manuel, ouvrier spécialisé/semi-spécialisé ou travailleur des	13,6 %
Professionnel et Gestionnaire/administrateur/propriétaire	19,3 %
Au foyer	4,2 %
Étudiant	9,5 %
Sans emploi	4,2 %
Retraité	26,0 %
Autres	1,0 %
État civil	%
Marié ou union civile	35,8 %
Union de fait	21,9 %
Veuf	5,2 %
Séparé	2,5 %
Divorcé	7,8 %
Célibataire	26,3 %
Refus	0,5 %
État civil regroupé	%
Marié ou union civile/union de fait	57,7 %
Veuf	5,2 %
Séparé/divorcé	10,3 %
Célibataire	26,3 %
Nombre de personnes majeures dans le ménage	%
Une personne	22,5 %
Deux personnes	54,0 %
Trois personnes	11,3 %
Plus de trois personnes	9,9 %
Refus	2,3 %
Nombre de personnes majeures dans le ménage regroupé	%
Une personne	22,5 %
Deux personnes	54,0 %
Trois personnes et plus	21,2 %
Présence d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage	%
Oui	35,5 %
Non	65,9 %
Refus	
Région de résidence	%
Etrie	3,9 %
Centre-du-Québec	3,0 %
Montréal	18,3 %

Montréal	23,9 %
Abitibi-Témiscamingue	1,8 %
Lanaudière	6,0 %
Laurentides	7,1 %
Laval	5,1 %
Mauricie	3,3 %
Nord-du-Québec	0,5 %
Outaouais	4,7 %
Bas-Saint-Laurent	2,5 %
Capitale-Nationale	8,9 %
Chaudière-Appalaches	5,2 %
Côte-Nord	1,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,5 %
Région de résidence regroupée*	%
Direction territoriale Sud	25,2 %
Direction territoriale Montréal	23,9 %
Direction territoriale Nord	28,5 %
Direction territoriale Est	22,5 %

Note : Les totaux des variables regroupées ne correspondent pas systématiquement à 100 % puisque la non-réponse (les refus) n'a pas été incluse dans les calculs des pourcentages.

* Les régions de résidence sont regroupées en fonction des quatre directions territoriales du Curateur public du Québec desservant l'ensemble du territoire de la province.

Ces douze variables constituent également les variables de segmentation. Celles-ci permettent d'effectuer une analyse statistique bivariée – soit la production de tableaux croisés des variables d'intérêt (dépendantes) avec les variables de segmentation (indépendantes) – pour identifier s'il y a des écarts statistiquement significatifs de réponses par sous-groupe de répondants.

Le tableau 2 présente à la fois les données non regroupées et regroupées. Nous avons effectué des regroupements lorsqu'il n'y avait pas assez de répondants dans certaines catégories; par exemple, les répondants ayant une scolarité de niveau primaire (qui représentent seulement 2,6 % du total des répondants) ont été regroupés avec ceux ayant une scolarité de niveau secondaire. Cela était nécessaire pour réaliser des tests statistiques dont le niveau de confiance est très élevé (99 % ou plus).

Notes

Dans le chapitre 2 qui suit :

- Toutes les données exprimées en pourcentage ont été arrondies à une décimale dans le but d'alléger les figures et le texte; il est donc normal que certains totaux soient de 99,9 % ou de 100,1 %.
- Toutes les données sont pondérées. À la demande du client, le nombre de répondants indiqué entre parenthèses à la fin du titre de chaque figure est celui issu des données pondérées.

L'ensemble des tableaux croisés, qui présentent à la fois les fréquences et les résultats des traitements statistiques bivariés, se trouvent dans un document distinct de ce rapport. Dans l'analyse des tableaux croisés, nous avons uniquement tenu compte des différences de proportions fortement significatives, soit :

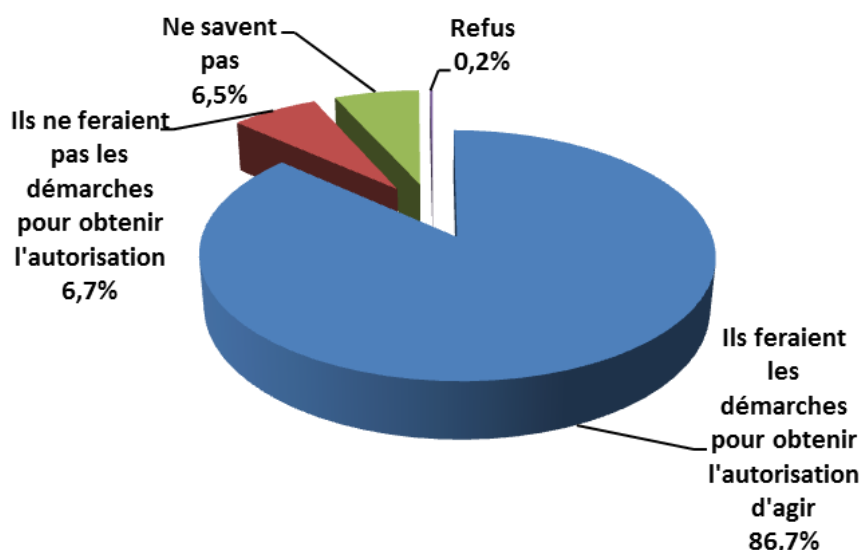
- 4 plus (++++) et 4 moins (----), dont le niveau de confiance est de 99,9 %;
- 3 plus (++++) et 3 moins (---), dont le niveau de confiance est de 99 %.

2 Présentation des résultats

2.1 RÉACTIONS FACE À L'INAPTITUDE D'UN PROCHE

Nous avons d'abord demandé aux répondants, dans le cas où l'un de leurs proches devenait inapte, s'ils entameraient des démarches pour obtenir l'autorisation d'agir en son nom (figure 1). Il en résulte qu'une très forte majorité des répondants entameraient ces démarches (86,7 %); une faible proportion d'entre eux ne feraient pas de démarche (6,7 %) et une proportion similaire se dit indécise (6,5 %).

Figure 1 (QI1) – Démarches entamées par les répondants pour obtenir l'autorisation d'agir au nom d'un proche devenant inapte (n=1 000)



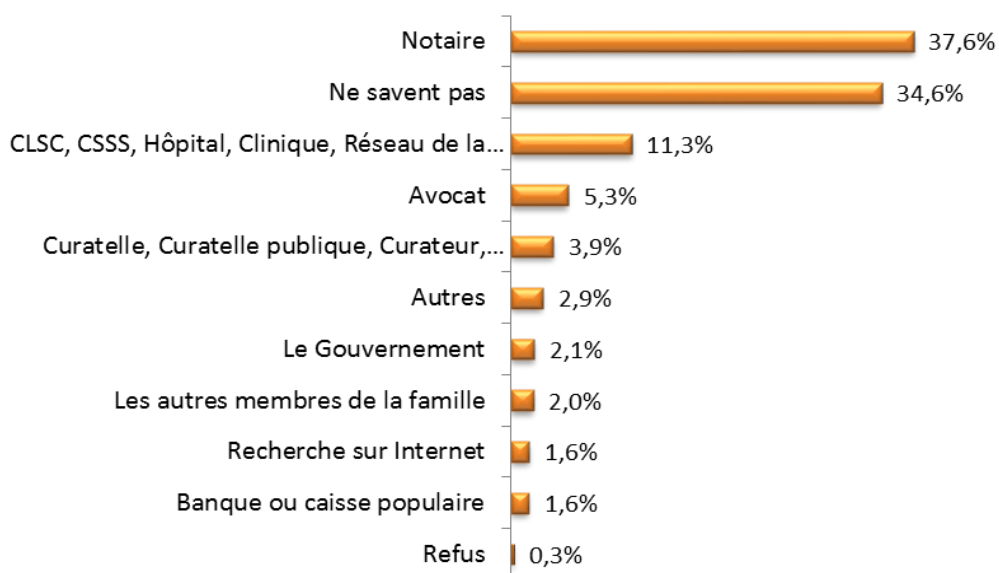
De nombreux écarts statistiquement significatifs par sous-groupe sont observés pour cette question. Les personnes les plus susceptibles d'entamer des démarches présentent ces caractéristiques :

- les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus (94,9 %);
- les professionnels, gestionnaires, administrateurs et propriétaires (92,7 %);
- les personnes mariées, en union civile ou en union de fait (90,5 %);
- les ménages de 2 adultes (90,3 %);
- les francophones (89,3 %);
- les répondants nés au Canada (88,9 %).

Les personnes séparées ou divorcées (12,7 %) s'avèrent significativement plus indécises que la moyenne.

Parmi les répondants qui souhaiteraient entamer des démarches pour obtenir l'autorisation d'agir au nom de leur proche (figure 2), les réponses mentionnées quant à l'organisme ou la personne à consulter en premier lieu sont assez variées. Ainsi, la réponse de loin la plus répandue est le notaire (37,6 %). Plus d'un répondant sur dix contacterait un organisme du réseau de la santé (CLSC, CSSS, Hôpital...) (11,3 %). Viennent ensuite un avocat (5,3 %), le Curateur public (3,9 %) et, dans une moindre mesure, le Gouvernement (2,1 %), un des membres de la famille (2,0 %), la recherche sur Internet (1,6 %), la banque ou la caisse populaire (1,6 %) et les réponses autres (2,9 %). Par ailleurs, plus d'un tiers des répondants ne sauraient pas avec qui prendre contact (34,6 %).

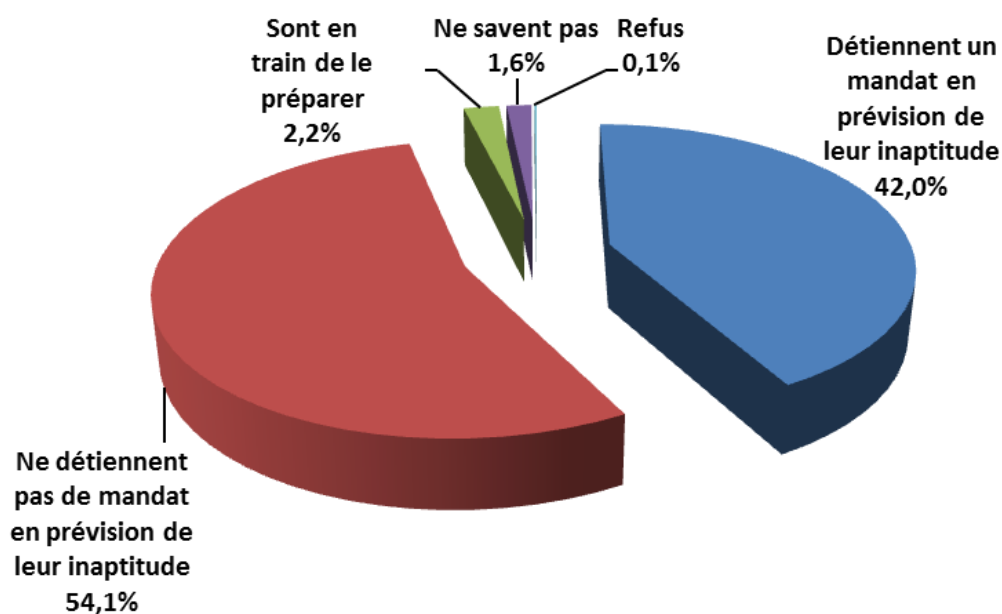
Figure 2 (QI2) – Organisme ou personne avec lequel les répondants prendraient contact s'ils débutaient des démarches (n=867) (plusieurs mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



2.2 PRÉPARATION DU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE

Une des principales questions d'intérêt de cette étude est celle concernant la préparation du mandat d'inaptitude. Les résultats (figure 3) montrent que plus de la moitié des répondants (54,1 %) ne détiennent pas de mandat en prévision de leur inaptitude et un peu plus de quatre répondants sur dix (42,0 %) détiennent un tel mandat. Très peu de répondants sont en train de le préparer (2,2 %).

Figure 3 (QI6) – Répartition des répondants selon qu'ils détiennent ou non un mandat en prévision de leur inaptitude (n=1 000)



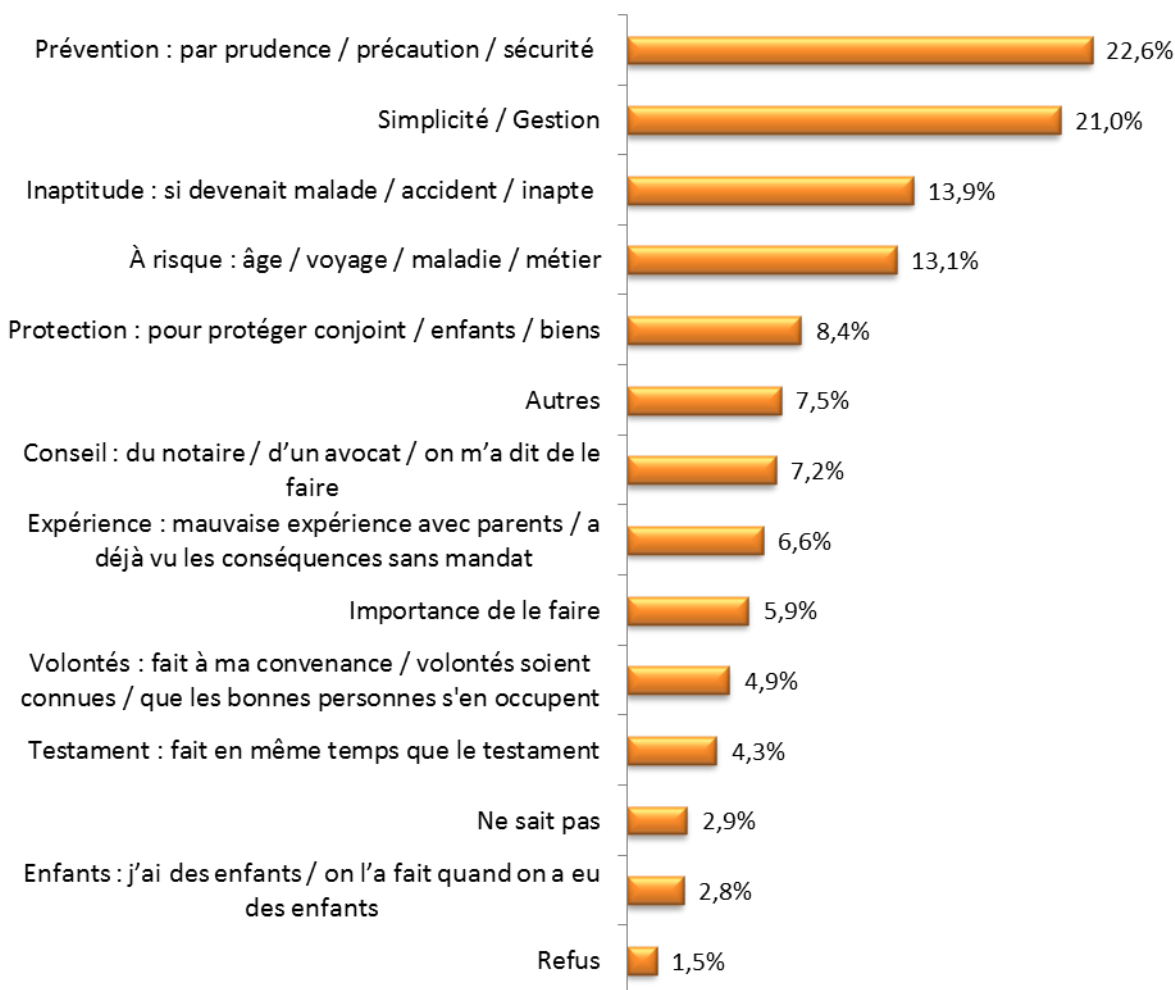
Certains sous-groupes de répondants sont plus nombreux à posséder un mandat :

- les retraités (73,9 %);
- les veufs (69,7 %);
- les personnes âgées de 55 ans et plus (67,3 %);
- les personnes mariées, en union civile ou en union de fait (50,8 %);
- les ménages de 2 adultes (49,1 %);
- les francophones (48,7 %);
- les foyers sans enfant (48,3 %);
- les répondants nés au Canada (46,4 %).

Pour leur part, les résidents de la Direction territoriale de Montréal sont moins susceptibles que la moyenne de détenir un mandat (34,2 %).

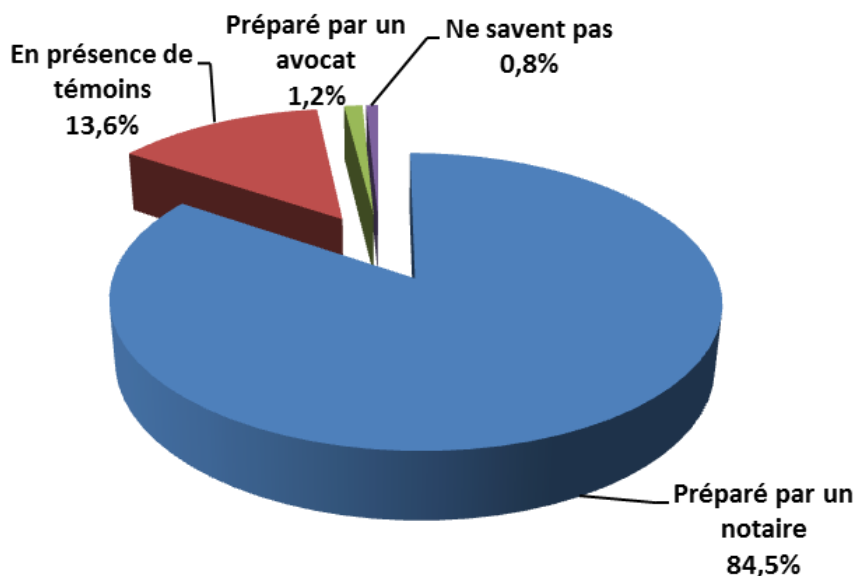
Plusieurs raisons ont été mentionnées pour expliquer la démarche pour se procurer un mandat (figure 4). Principalement, ce sont pour des raisons de prévention (22,6 %) et de simplicité de gestion (21,0 %) que les répondants ont préparé ou fait préparer un mandat en prévision de leur inaptitude. Un peu plus d'un répondant sur dix invoque la possibilité de devenir inapte (13,9 %) et une proportion similaire (13,1 %) mentionne le fait d'être une personne à risque (âge, voyage, maladie, métier). Viennent ensuite le besoin de se protéger (8,4 %), les réponses autres (7,5 %), les conseils reçus (7,2 %), les mauvaises expériences vécues (6,6 %), le fait qu'il s'agit d'une démarche importante (5,9 %) et le désir que les volontés soient respectées (4,9 %). D'autres raisons ont été données par une minorité de répondants.

Figure 4 (QI6A) – Raisons pour lesquelles les répondants ont préparé ou fait préparer un mandat en prévision de leur inaptitude (n=420) (plusieurs mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



On constate à la figure 5 que la plupart des répondants se sont référés à un notaire pour faire préparer leur mandat (84,5 %). Un peu plus d'une personne sur dix a décidé de rédiger elle-même le mandat en présence de témoins (13,6 %) et très peu de gens ont fait appel à un avocat (1,2 %).

Figure 5 (QAM1) – Façon dont les répondants ont fait préparer leur mandat d'inaptitude (n=420)



Nous observons quelques différences statistiquement significatives. Ainsi, le mandat d'inaptitude a été préparé devant notaire dans une proportion plus élevée chez :

- les professionnels, gestionnaires, administrateurs et propriétaires (95,6 %);
- les francophones (88,8 %);
- les répondants nés au Canada (87,7 %).

Les célibataires, de leur côté, sont beaucoup moins susceptibles (65,7 %) que la moyenne d'avoir recours à un notaire.

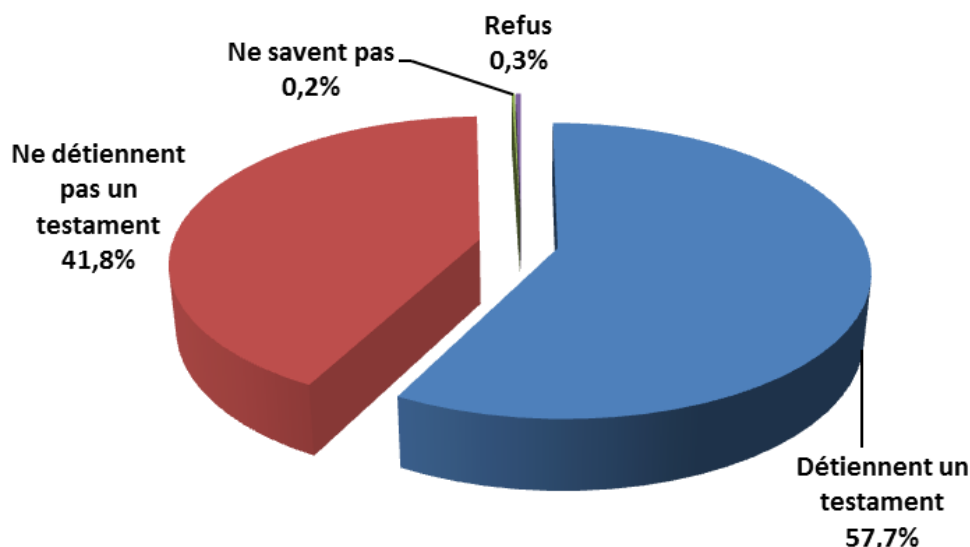
La forte majorité des répondants (88,7 %) font préparer leur mandat d'inaptitude en même temps que leur testament (figure 6). Cependant, on remarque que les ménages dont le revenu annuel est de moins de 40 000 \$ sont légèrement moins portés à avoir fait préparer leur mandat en même temps que leur testament (82,6 %).

Figure 6 (QAM2A) – Répartition des répondants selon que leur mandat d'inaptitude a été préparé en même temps ou non que leur testament (n=353)



La figure 7 indique qu'un peu plus de la moitié des répondants détiennent un testament (57,7 %), soit davantage que ceux qui possèdent un mandat (42,0 %).

Figure 7 (Q14) – Répartition des répondants selon qu'ils détiennent ou non un testament (n=1 000)



Il existe plusieurs écarts significatifs entre les différents groupes sondés. Une plus forte proportion détient un testament parmi :

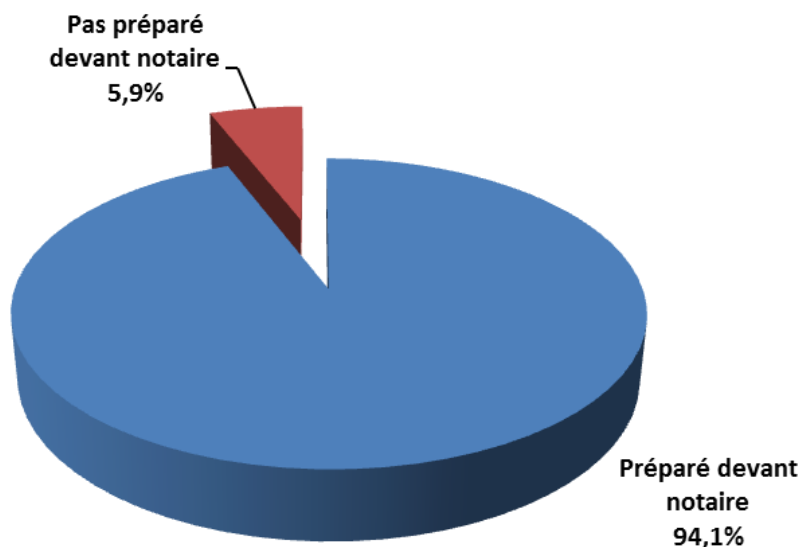
- les veufs (89,9 %);
- les retraités (88,6 %);
- les personnes âgées de 55 ans et plus (84,1 %);
- les personnes séparées ou divorcées (75,5 %);
- les personnes mariées, en union civile ou en union de fait (67,8 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus (65,4 %);
- les ménages de 2 adultes (63,9 %);
- les francophones (63,8 %);
- les foyers sans enfant (62,7 %);
- les répondants nés au Canada (61,0 %).

À l'inverse, les répondants ayant les caractéristiques suivantes sont plus susceptibles de ne pas posséder de testament :

- les employés de bureau, personnel spécialisé dans la vente ou services (49,2 %);
- les résidents de la Direction territoriale de Montréal (45,6 %);
- les ménages de 3 adultes et plus (44,2 %);
- les allophones (35,5 %);
- les célibataires (23,3 %);
- les personnes sans emploi (19,6 %).

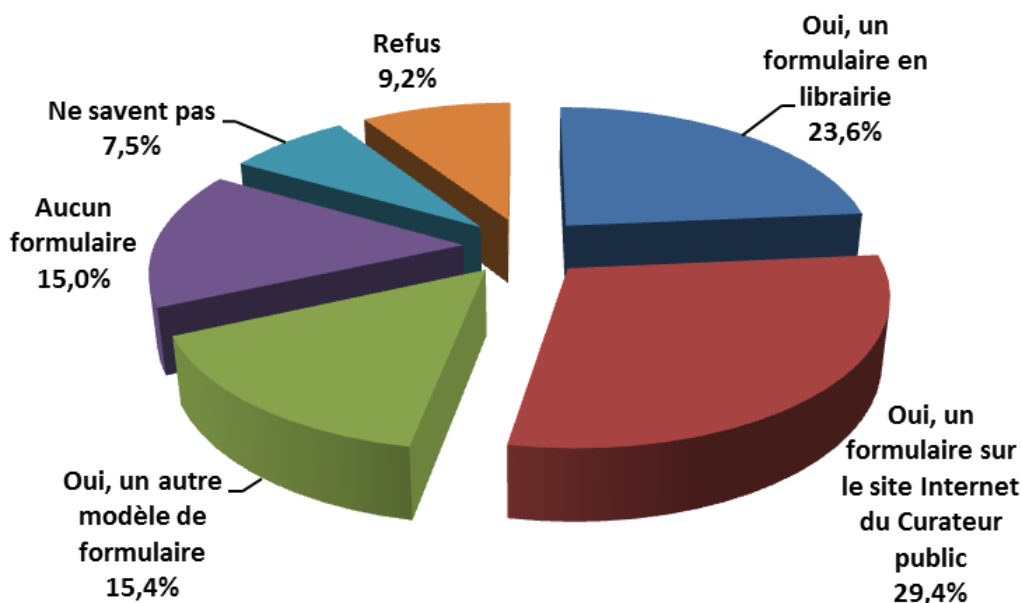
La figure 8 montre que la plupart des personnes ayant un testament ont eu recours à un notaire pour le préparer (94,1 %). Les célibataires sont légèrement moins nombreux (86,3 %) que la moyenne à utiliser cette façon de faire.

Figure 8 (Q15) – Répartition des répondants selon que leur testament a été préparé ou non devant notaire (n=577)



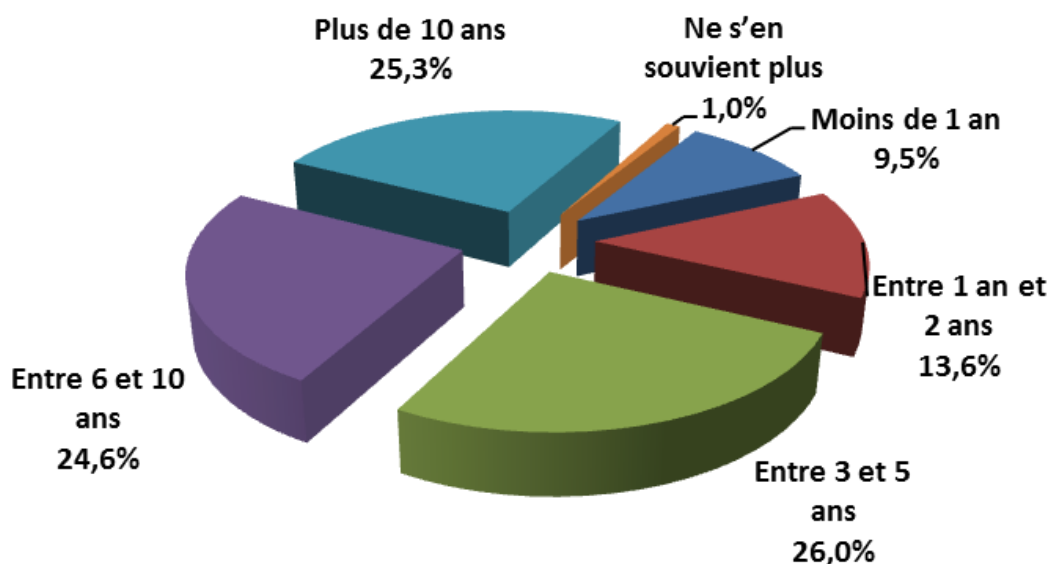
La figure 9 montre que, parmi les répondants ayant décidé de rédiger eux-mêmes leur mandat d'inaptitude en présence de témoins, le principal formulaire utilisé est celui qui se retrouve sur le site Internet du Curateur public du Québec (29,4 %). Dans une proportion légèrement inférieure, ils ont utilisé un formulaire trouvé en librairie (23,6 %) et, dans une moindre mesure, un autre type de formulaire (15,4 %). Près d'une personne sur six (15,0 %) n'a eu recours à aucun formulaire et moins d'une personne sur dix se dit indécise (7,5 %).

Figure 9 (QAM2B) – Formulaire utilisé par les répondants qui ont rédigé eux-mêmes leur mandat d'inaptitude en présence de témoins (n=57)



Quant au temps écoulé depuis que les répondants ont préparé leur mandat (figure 10), on constate une distribution assez hétérogène. En effet, les répondants se répartissent assez également entre un délai de 2 ans ou moins (23,1 %), un délai entre 3 et 5 ans (26,0 %), un délai entre 6 et 10 ans (24,6 %) et un délai de plus de 10 ans (25,3 %).

Figure 10 (QAM3) – Temps écoulé depuis que les répondants ont préparé leur mandat (n=420)



Tel que l'indique la figure 11, la ou les personnes désignées pour représenter le répondant sont, dans presque tous les cas (97,2 %), informées de la situation.

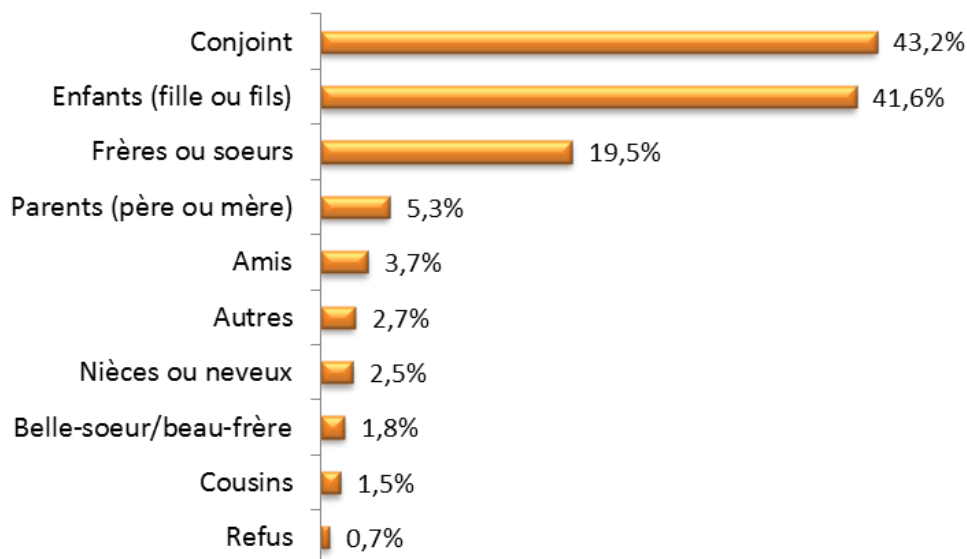
Les répondants mariés, en union civile, ou en union de fait, sont légèrement plus nombreux que la moyenne à informer la ou les personnes désignées (99,5 %), alors qu'à l'inverse, les répondants séparés ou divorcés sont un peu moins enclins à le faire (90,9 %).

Figure 11 (QAM4) – Répartition des répondants selon que la ou les personnes désignées pour les représenter sont informées de l'existence du mandat (n=420)



Dans le choix du mandataire (figure 12), plus de quatre répondants sur dix (43,2 %) désigneront leur conjoint. Dans une proportion presque aussi élevée (41,6 %), ils nommeront un de leurs enfants comme personne désignée. Un répondant sur cinq demandera à un frère ou une sœur (19,5 %). Une variété d'autres réponses ont été nommées par une très faible proportion de répondants.

Figure 12 (QAM5) – Lien de la ou des personnes désignées avec les répondants (n=420) (plusieurs mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



Certains sous-groupes de répondants choisissent dans une proportion supérieure le conjoint comme personne désignée :

- les foyers avec enfant(s) (66,3 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus (65,7 %);
- les personnes mariées, en union civile ou en union de fait (61,0 %);
- les employés de bureau, personnel spécialisé dans la vente ou services (60,3 %);
- les ménages de 3 adultes et plus (60,1 %);
- les personnes âgées de 18 à 54 ans (56,7 %);
- les ménages de 2 adultes (54,1 %);
- les universitaires (51,6 %).

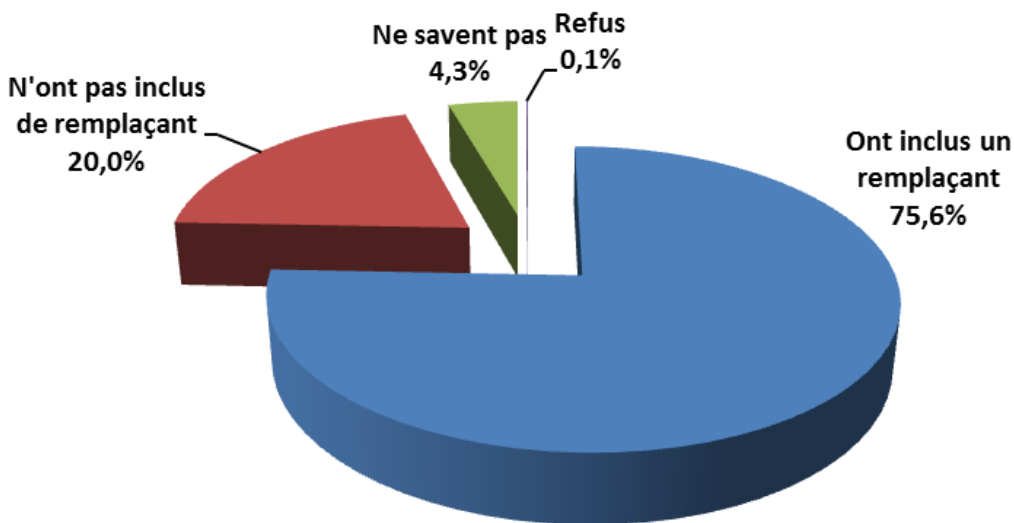
Au contraire, le conjoint est moins fréquemment désigné comme mandataire dans des sous-groupes suivants :

- les retraités (33,1 %);
- les gens ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (32,8 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de moins de 40 000 \$ (16,0 %);
- les célibataires (12,6 %);
- les personnes séparées ou divorcées (8,4 %);
- les veufs (5,6 %).

On constate à la figure 13 que les trois quarts des répondants ont fait le choix d'inclure un ou plusieurs remplaçants à leur mandat (75,6 %).

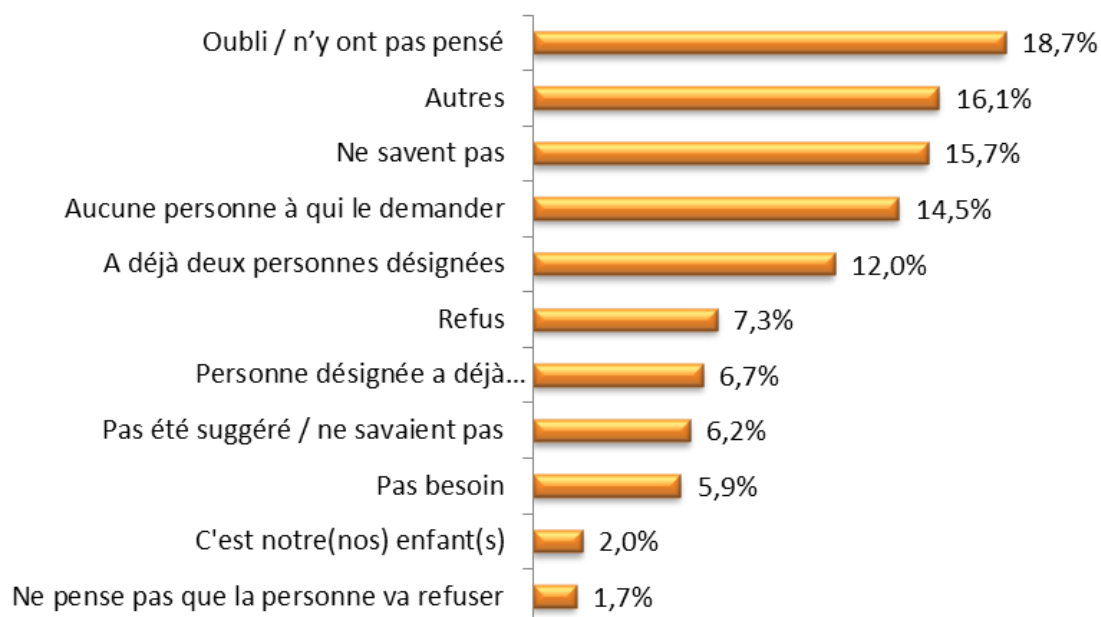
Les professionnels, gestionnaires, administrateurs et propriétaires (88,4 %) et les francophones (78,9 %) ont plus tendance à faire ce choix que la moyenne des répondants. On remarque le contraire chez les résidents de la Direction territoriale de Montréal (65,4 %).

Figure 13 (QAM6) – Inclusion par les répondants d'un ou plusieurs remplaçants à leur mandat (n=420)



Plusieurs raisons ont été données afin d'expliquer le fait de ne pas avoir inclus de remplaçant au mandat d'inaptitude (figure 14). Pour près d'un répondant sur cinq (18,7 %), il s'agit d'un oubli. Un nombre significatif de répondants affirment n'avoir personne à qui demander d'être remplaçant (14,5 %). Une proportion non négligeable de répondants (12,0 %) pensent que d'avoir deux personnes désignées est suffisant. Une faible proportion de répondants mentionnent que la personne désignée a déjà accepté (6,7 %), que cette option ne leur a pas été suggérée (6,2 %) ou qu'ils n'en avaient pas besoin (5,9 %). Par ailleurs, 16,1 % des répondants donnent des réponses autres, presque autant (15,7 %) ne peuvent pas donner de raisons précises et 7,3 % ont refusé de répondre à cette question.

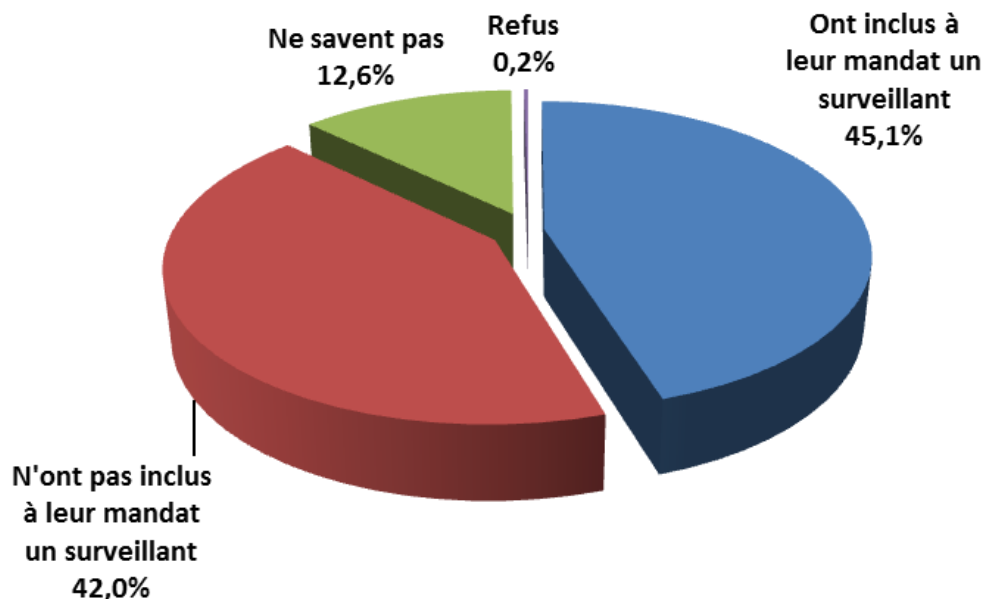
Figure 14 (QAM6A) – Raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas inclus à leur mandat un remplaçant du mandataire (n=84) (plusieurs mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



Comme l'illustre la figure 15, le fait que les répondants incluent un surveillant à leur mandat d'inaptitude est une pratique assez courante (45,1 %), mais moins répandue tout de même que celle d'inclure un remplaçant (75,6 %). Par ailleurs, plus d'un répondant sur dix ne sait pas s'il a inclus ou non un surveillant (12,6 %).

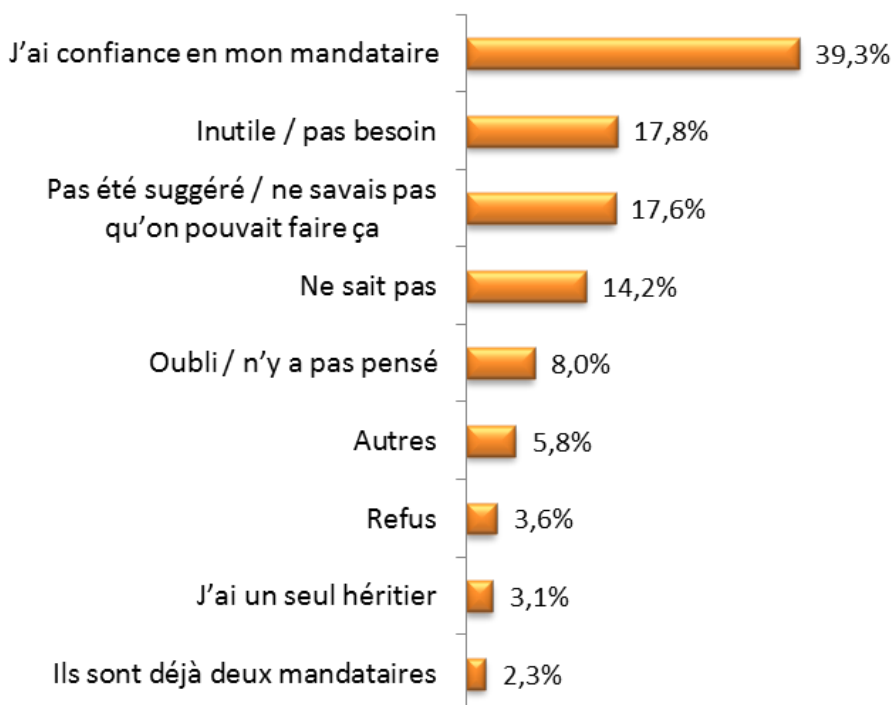
Les retraités ont moins tendance à inclure un surveillant que la moyenne (38,2 %).

Figure 15 (QAM7) – Inclusion d'un surveillant à leur mandat par les répondants (n=420)



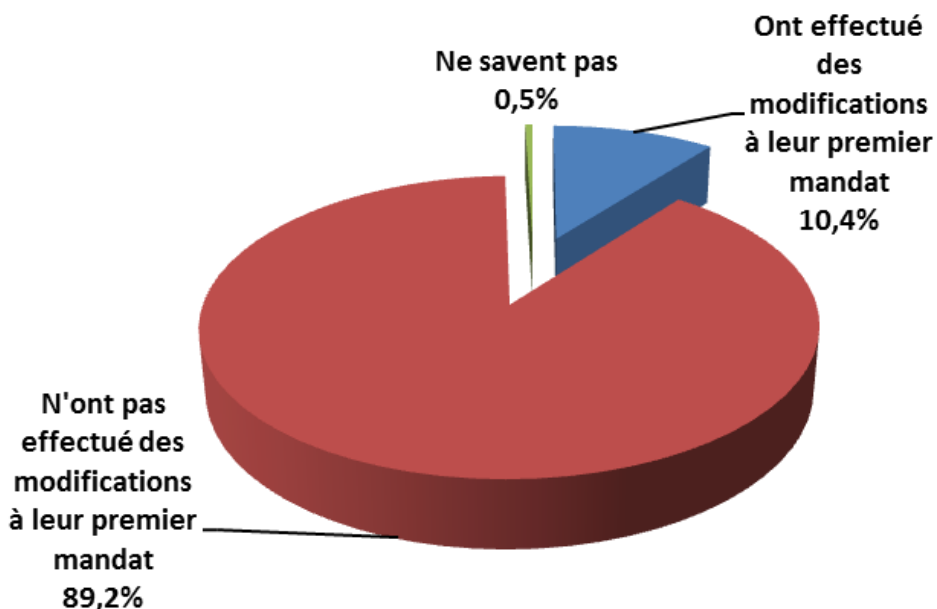
Chez les répondants qui n'ont pas nommé de surveillant à leur mandat d'incapacité (figure 16), une raison se démarque nettement : ce n'était pas nécessaire compte tenu de la confiance qu'ils ont envers le mandataire choisi (39,3 %). Moins de deux répondants sur dix disent que ce n'est pas utile (17,8 %) ou que ça ne leur a pas été suggéré (17,6 %). Une proportion un peu moindre (14,2 %) n'en connaît pas la raison et 8 % disent qu'ils n'y ont pas pensé. Seulement 3,1 % soulignent qu'ils n'ont qu'un seul héritier et 2,3 % mentionnent qu'ils ont déjà deux mandataires. Par ailleurs, 5,8 % des répondants ont fourni une réponse autre et 3,6 % ont refusé de répondre.

Figure 16 (QAM7A) – Raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas inclus à leur mandat un surveillant du mandataire (n=177) (plusieurs mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



La figure 17 démontre que seulement une personne sur dix (10,4 %) a apporté des modifications à son premier mandat.

Figure 17 (QAM8) – Modifications apportées ou non à leur premier mandat par les répondants (n=420)



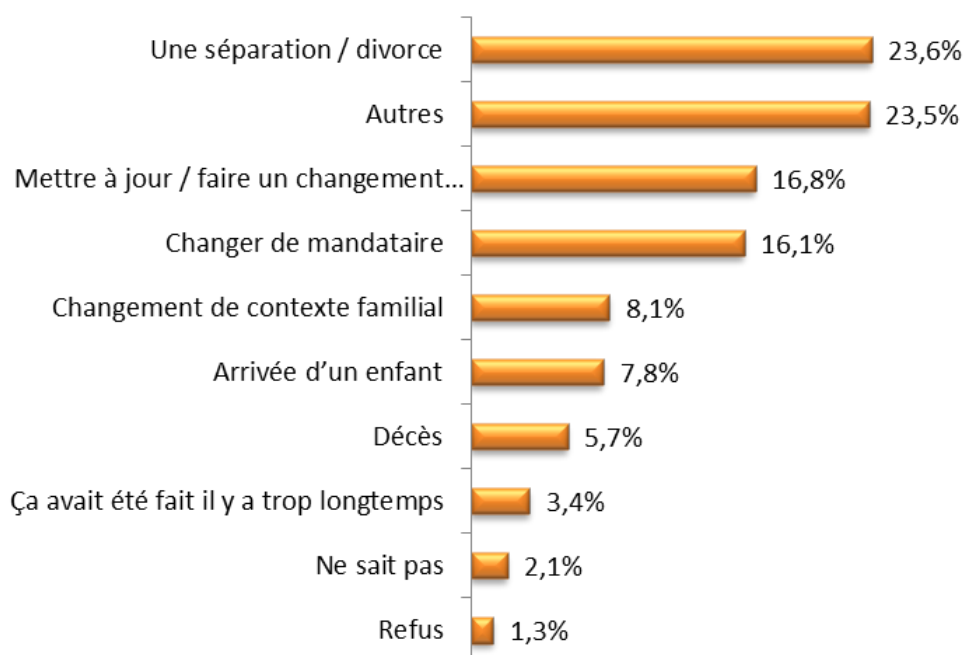
Les profils de répondants qui sont plus portés à effectuer des modifications sont :

- les personnes séparées ou divorcées (22,3 %);
- les ménages d'un adulte (17,8 %);
- les résidents de la Direction territoriale Est (17,6 %).

Pour leur part, les personnes mariées, en union civile ou en union de fait ont moins tendance à procéder à des modifications (7,1 %).

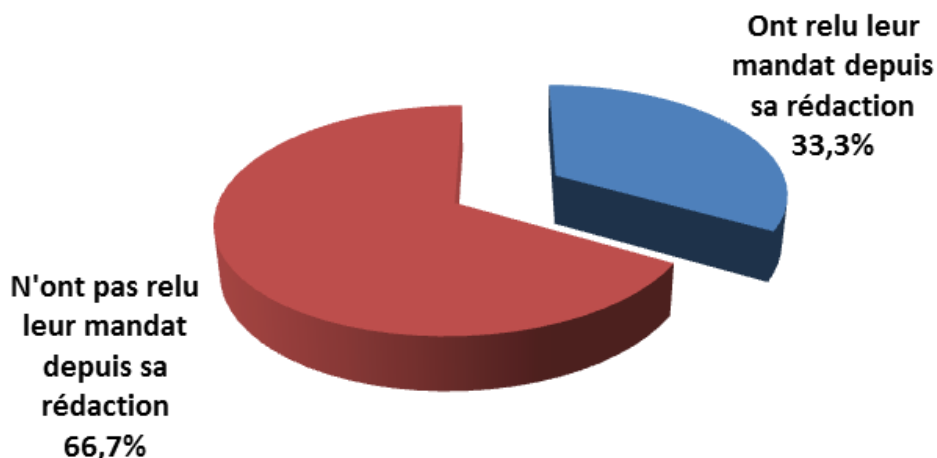
Parmi les raisons expliquant les modifications effectuées à un mandat (figure 18), la principale est une séparation ou un divorce (23,6 %). Par ailleurs, 16,8 % des répondants ne précisent pas les raisons de leurs modifications et une proportion semblable (16,1 %) mentionne un changement de mandataire comme motif de modification. Le contexte familial qui change (8,1 %), l'arrivée d'un enfant (7,8 %), un décès (5,7 %) et le fait que le mandat date d'il y a longtemps (3,4 %) sont d'autres motifs, moins fréquents, qui entraînent des modifications au mandat. Une proportion de 23,5 % des répondants mentionnent une réponse autre.

Figure 18 (QAM8A) – Raisons pour lesquelles les répondants ont effectué des modifications à leur mandat (n=44) (plusieurs mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



La figure 19 montre qu'un tiers des répondants ont relu leur mandat depuis sa rédaction (33,3 %).

Figure 19 (QAM91) – Relecture ou non de leur mandat par les répondants depuis sa rédaction (n=420)



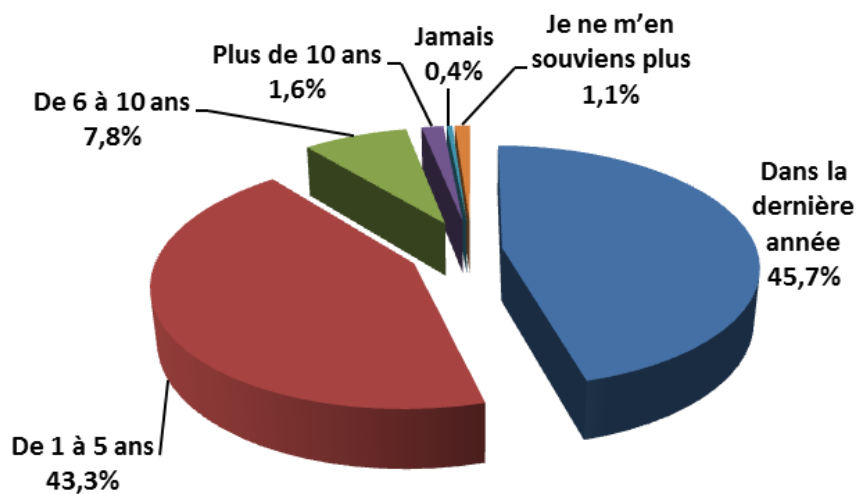
Plusieurs segments de répondants sont plus susceptibles que la moyenne d'avoir relu leur mandat :

- les veufs (59,3 %);
- les personnes séparées ou divorcées (51,4 %);
- les ménages d'un adulte (45,9 %);
- les retraités (44,7 %);
- les personnes âgées de 55 ans et plus (43,9 %);
- les foyers sans enfant (38,3 %).

Les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus ont, à l'inverse, moins tendance à relire leur mandat que la moyenne des répondants (26,4 %).

Parmi les répondants qui affirment avoir relu leur mandat (figure 20), 45,7 % l'ont fait au courant de la dernière année. Une proportion légèrement inférieure l'a relu il y a un à cinq ans (43,3 %). Une relecture datant de plus longtemps est beaucoup plus rare : 7,8 % mentionnent entre 6 et 10 ans, et 1,6 % plus de 10 ans.

Figure 20 (QAM9) – Temps écoulé depuis que les répondants ont relu leur mandat (n=140)



2.3 NON-PRÉPARATION DU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE

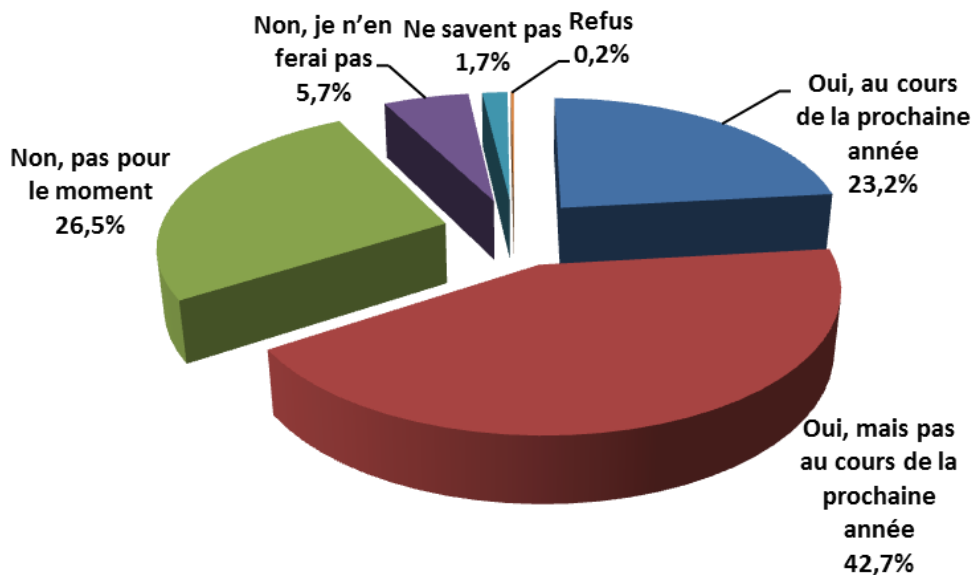
Parmi les raisons fournies par les répondants n'ayant pas de mandat d'inaptitude, on remarque à la figure 21 que la plus répandue est le fait de ne jamais avoir pensé à le faire (21,8 %). Le fait d'être encore jeune et en santé est invoqué par près d'une personne sur cinq (18,9 %) et une proportion équivalente mentionne ne jamais avoir eu ou pris le temps de s'en occuper (18,7 %). Une proportion de 15,2 % des répondants avouent ne pas savoir pourquoi ils n'ont pas de mandat. Dans une moindre mesure, 8,2 % disent ne pas en avoir besoin ou ne pas y voir l'intérêt et 7,6 % précisent ne pas savoir comment procéder. Une variété d'autres explications sont données par une faible minorité de répondants et 6,3 % fournissent une réponse autre.

Figure 21 (QSM1) – Raison principale invoquée par les répondants qui n'ont pas de mandat d'inaptitude (n=580) (deux mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



Un des indicateurs importants de la présente étude est celui qui mesure, parmi les répondants qui n'ont pas de mandat, combien d'entre eux planifient de préparer un mandat en prévision de l'inaptitude (figure 22). Une majorité de répondants disent qu'ils prévoient en préparer un, sans égard au moment de le faire (65,9 %). Si l'on y regarde plus précisément, 23,2 % d'entre eux mentionnent qu'ils le feront dans la prochaine année et 42,7 % indiquent que ce ne sera pas au cours de la prochaine année. Seulement 5,7 % considèrent qu'ils ne feront jamais de mandat.

Figure 22 (QSM2) – Préparation éventuelle d'un mandat en prévision de l'inaptitude, chez les répondants qui n'en ont pas (n=580)



Les réponses à cette question varient en fonction de l'appartenance à différents sous-groupes. Ainsi, lorsqu'on oppose les personnes qui répondent affirmativement (66,1 %, soit « oui au cours de la prochaine année » et « oui, mais pas au cours de la prochaine année ») à ceux qui répondent à la négative (32,3 %, soit « non pas pour le moment » et « non jamais »), les répondants suivants sont plus susceptibles de prévoir la préparation d'un mandat d'inaptitude :

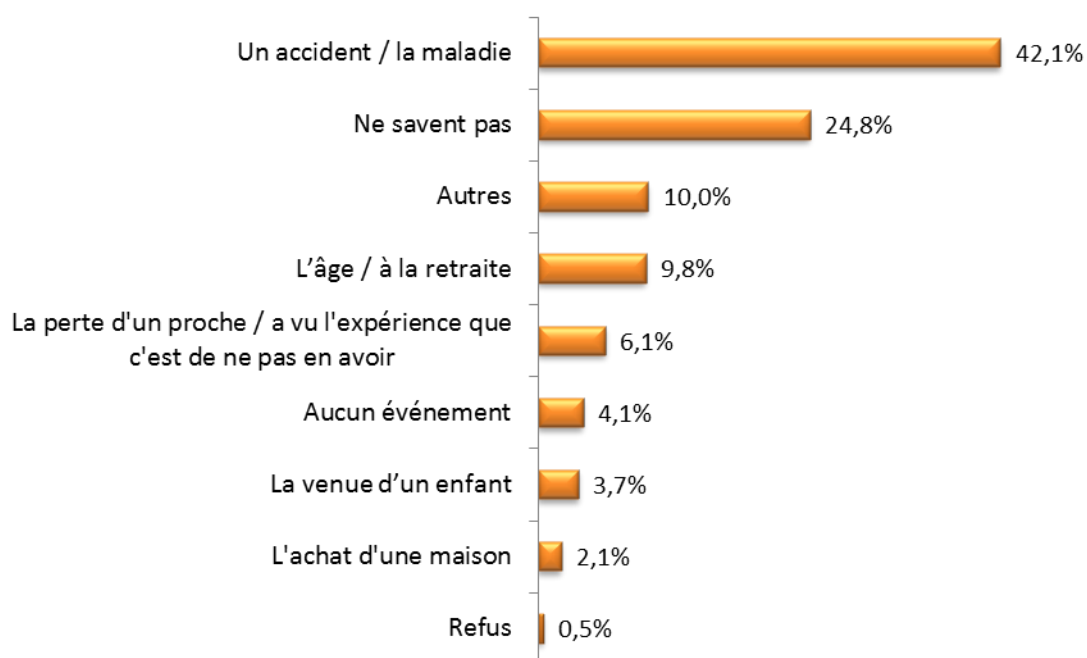
- les personnes âgées de 55 à 64 ans (80,8 %);
- les foyers avec enfant(s) (79,7 %);
- les personnes mariées, en union civile ou en union de fait (78,0 %);
- les ménages de 2 adultes (76,7 %);
- les répondants nés au Canada (71,2 %).

De leur côté, les répondants ayant les profils suivants ont moins tendance que les autres à prévoir préparer un mandat :

- les ménages dont le revenu annuel est de moins de 40 000 \$ (56,5 %);
- les célibataires (55,5 %);
- les ménages d'un adulte (51,0 %).

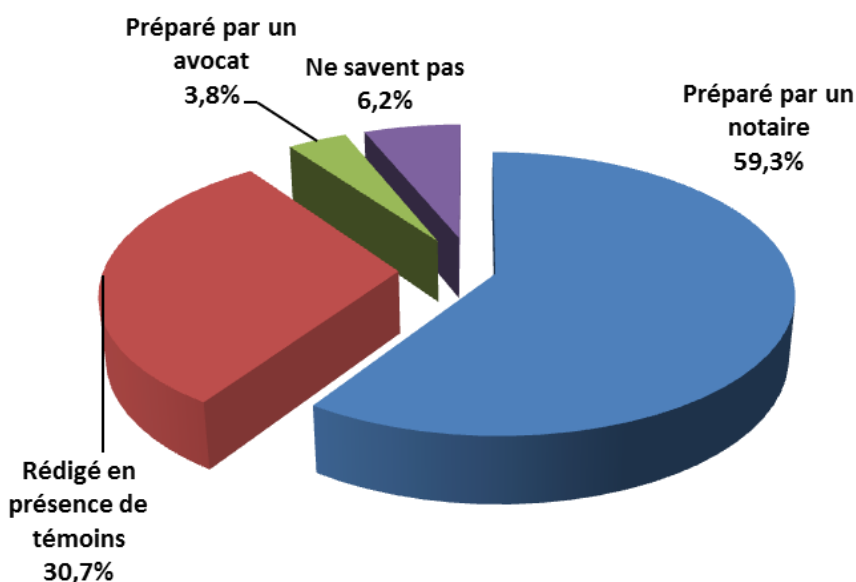
Aux répondants qui ne prévoient pas le faire au cours de la prochaine année ou qui ne le prévoient pas du tout, nous avons demandé quels événements les décideraient à préparer un mandat en prévision de l'incapacité (figure 23). Le facteur de loin le plus invoqué est la possibilité d'un accident ou d'une maladie (42,1 %). Un répondant sur dix (9,8 %) mentionne que c'est à un certain âge ou à celui de la retraite qu'il préparerait son mandat et 6,1 % soulignent la perte d'un proche ou avoir été confronté au fait de ne pas posséder de mandat. Très peu de répondants ne voient aucun événement incitatif (4,1 %) ou invoquent la venue d'un enfant (3,7 %). Par ailleurs, une proportion assez importante des répondants – un quart (24,8 %) – ne savent pas quoi répondre à cette question et 10,0 % fournissent une réponse autre.

Figure 23 (QSM3) – Événements qui décideraient les répondants à préparer un mandat en prévision de l'incapacité (n=467) (plusieurs mentions possibles, donc les proportions peuvent totaliser plus de 100 %)



La figure 24 illustre les préférences, chez les répondants qui souhaitent préparer éventuellement un mandat d'inaptitude, quant à la façon de le faire. Le recours à un notaire est plus fréquemment choisi par une majorité de personnes (59,3 %). Près du tiers des répondants choisiraient de le rédiger eux-mêmes devant témoins (30,7 %) et seulement 3,8 % auraient recours à un avocat. Ajoutons que 6,2 % ne savent pas.

Figure 24 (QSM4) – Préférence de préparation chez les répondants qui prévoient faire un mandat (n=382)



Les profils suivants préfèrent davantage avoir recours au notaire pour leur mandat :

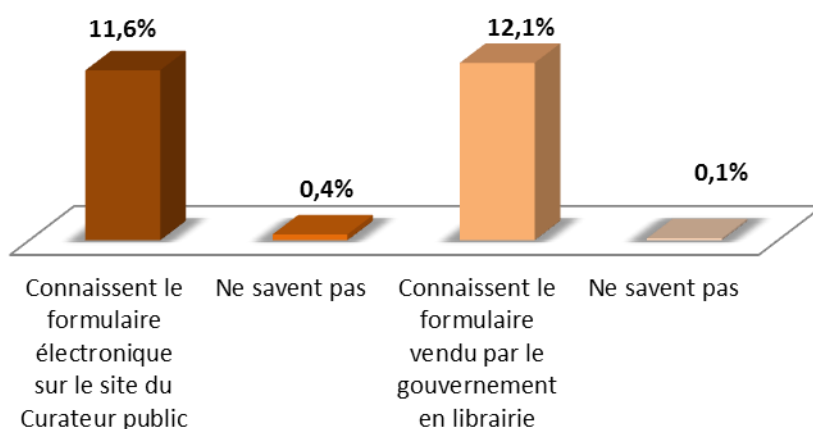
- les professionnels, gestionnaires, administrateurs et propriétaires (81,2 %);
- les personnes mariées, en union civile ou en union de fait (75,7 %);
- les ménages de 2 adultes (72,5 %);
- les francophones (71,5 %);
- les foyers avec enfant(s) (67,9 %).

Et les profils suivants sont significativement moins nombreux à choisir le notaire :

- les célibataires (43,5 %);
- les ménages de 3 adultes (48,2 %).

La figure 25 présente le niveau de connaissance, par les répondants, des outils disponibles pour préparer soi-même le mandat d'inaptitude. Nous constatons que ce niveau est assez faible : un peu plus d'une personne sur dix connaît le formulaire électronique sur le site du Curateur public (11,6 %) et celui vendu par le gouvernement en librairie (12,1 %).

Figure 25 (QSM5 et QSM6) – Niveau de connaissance, par les répondants, des outils disponibles pour préparer eux-mêmes le mandat d'inaptitude (n=382)



Ce niveau de connaissance varie significativement selon le sous-groupe. Les répondants suivants sont plus nombreux à connaître le formulaire électronique sur le site du Curateur public :

- les retraités (30,3 %);
- les personnes âgées de 55 à 64 ans (26,1 %);
- les foyers sans enfant (17,2 %).

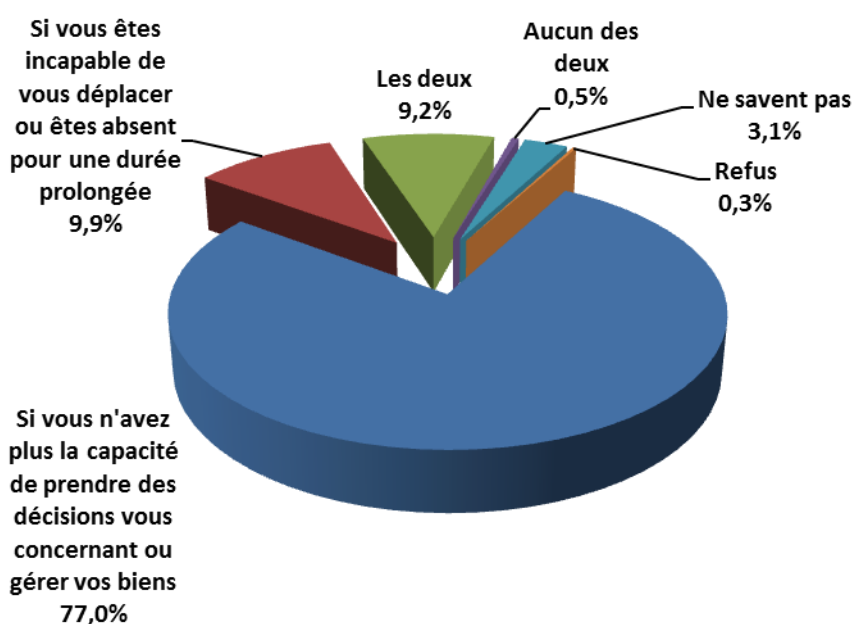
Quant au formulaire vendu par le gouvernement en librairie, il s'agit pratiquement des mêmes groupes qui sont davantage susceptibles de le connaître :

- les personnes âgées de 55 à 64 ans (20,0 %);
- les foyers sans enfant (19,7 %).

2.4 CONNAISSANCES RELIÉES AU MANDAT EN PRÉVISION DE L'INAPTITUDE

Comme le montre la figure 26, une forte majorité des répondants (77,0 %) croient que le mandat d'inaptitude est « un document préparé par vous qui autorise une autre personne à agir en votre nom si vous n'avez plus la capacité de prendre des décisions vous concernant ou gérer vos biens ». Seulement une personne sur dix (9,9 %) croit que cela concerne des gens incapables de se déplacer ou absents pour une durée prolongée. Une proportion équivalente (9,2 %) estime que ces deux réponses sont valides. Très peu de répondants considèrent aucune des réponses pertinentes (0,5 %).

Figure 26 (Q13) – Répartition des répondants selon leur choix de l'énoncé définissant le mieux le mandat donné en prévision de l'inaptitude (n=1 000)



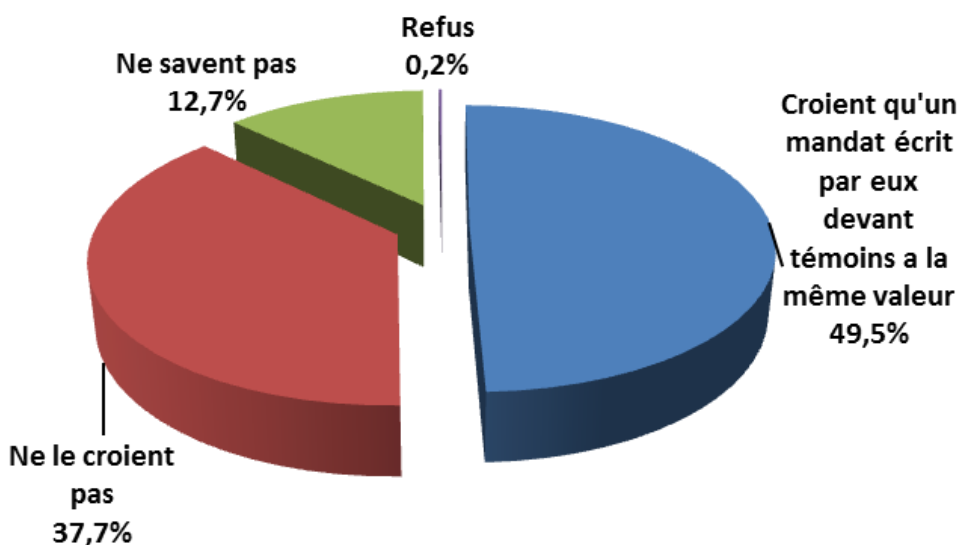
Les sous-groupes ayant répondu correctement à la question se retrouvent en plus grande proportion parmi :

- les francophones (80,8 %);
- les répondants nés au Canada (80,2 %);
- les universitaires (82,1 %);
- les professionnels, gestionnaires, administrateurs et propriétaires (89,6 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus (86,2 %).

Selon la moitié des répondants (49,5 %, figure 27), un mandat d'inaptitude écrit par eux devant témoins a la même valeur que s'il a été préparé par un notaire, contre 37,7 % qui ne le croient pas. Plus d'une personne sur dix (12,7 %) n'arrive pas à se prononcer.

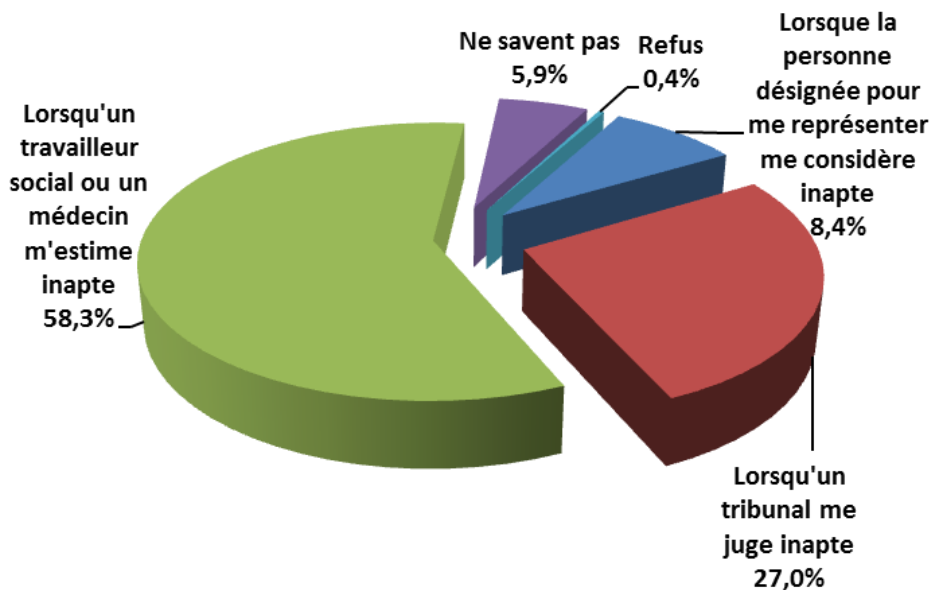
Les ménages d'un adulte sont moins nombreux à penser qu'un mandat d'inaptitude écrit par eux devant témoins a la même valeur (42,0 %).

Figure 27 (QCM1) – Perception de la valeur d'un mandat d'inaptitude écrit par les répondants devant témoins par rapport à un mandat préparé par un notaire (n=1 000)



Selon une majorité de répondants (58,3 %), le mandat d'inaptitude prendrait effet lorsqu'un travailleur social ou un médecin estime qu'ils sont inaptes (figure 28). Plus d'un quart d'entre eux (27,0 %) pensent que le mandat entre en vigueur lorsque le tribunal le détermine. Seulement 8,4 % croient qu'il entre en vigueur lorsque leur mandataire les considère inaptes.

Figure 28 (QCM2) – Moment à partir duquel les répondants croient qu'un mandat d'inaptitude prend effet (n=1 000)



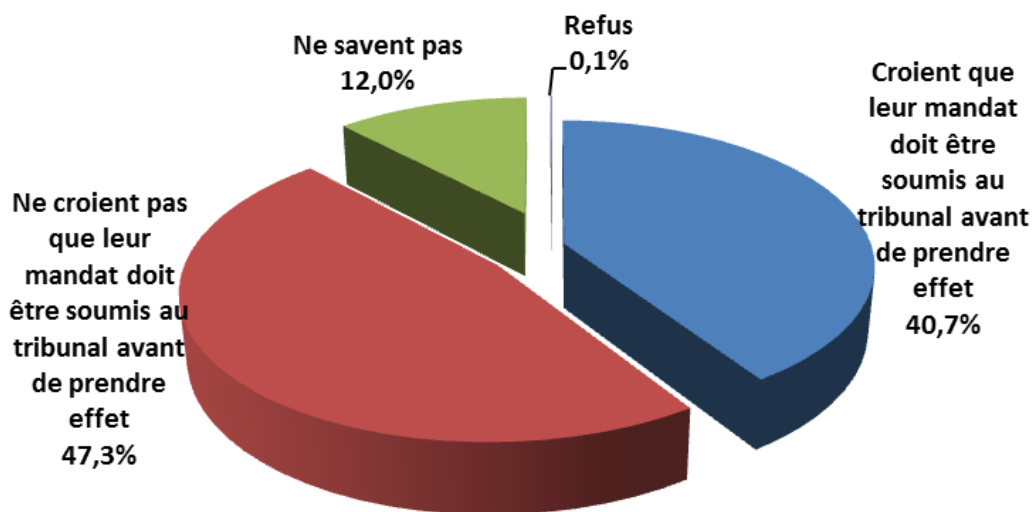
Les anglophones (77,9 %) ainsi que les employés de bureau et le personnel spécialisé dans la vente ou les services (72,2 %) estiment davantage que la moyenne que c'est au moment où un travailleur social ou un médecin estime qu'ils sont inaptes que leur mandat entre en vigueur.

Pour leur part, les allophones estiment plus fréquemment (44,6 %) qu'il s'agit du moment où un tribunal juge l'inaptitude.

Enfin, les retraités sont plus nombreux à estimer que c'est au moment où leur mandataire déclare l'inaptitude que le mandat entre en vigueur (13,2 %).

La question à savoir si le mandat doit être soumis au tribunal avant de prendre effet divise les répondants (figure 29) : près de la moitié d'entre eux croient que non (47,3 %) et plus de quatre répondants sur dix croient que oui (40,7 %). Ajoutons que 12 % n'arrivent pas à se prononcer.

Figure 29 (QCM3) – Compréhension par les répondants que le mandat doit être soumis ou non au tribunal avant de prendre effet (n=1 000)

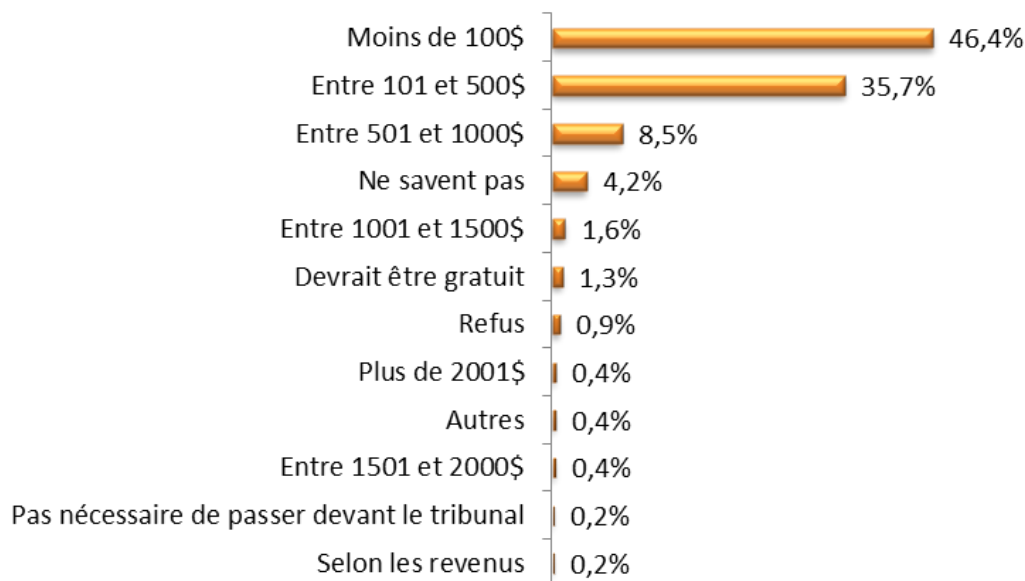


Les célibataires sont plus portés que la moyenne (51,2 %) à croire que le mandat doit être soumis au tribunal.

Pour leur part, les ménages dont le revenu annuel est de moins de 40 000 \$ (16,9 %) ainsi que les personnes veuves (16,9 %) sont plus nombreux à ne pas savoir quoi répondre.

Presque la moitié des répondants (46,4 %) estiment qu'il serait raisonnable de payer moins de 100 \$ pour la procédure juridique permettant de soumettre le mandat au tribunal (figure 30). Une proportion quelque peu inférieure (35,7 %) considère qu'entre 101 \$ et 500 \$ serait un montant acceptable. Assez peu de répondants (8,5 %) mentionnent entre 501 \$ et 1 000 \$. Et seule une faible minorité estime qu'une procédure juridique devrait coûter au-delà de 1 000 \$ (1,6 %) ou encore, qu'elle devrait être gratuite (1,3 %). Ajoutons que 4,2 % des répondants sont indécis.

Figure 30 (QCM4) – Coût de la procédure au tribunal que les répondants estiment raisonnable (n=1 000)



Les opinions face aux coûts varient grandement selon les sous-groupes sondés. Sont plus nombreux à estimer raisonnable un coût de moins de 100 \$:

- les personnes sans emploi (75,3 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de moins de 40 000 \$ (55,4 %).

Sont plus nombreux à estimer raisonnable un coût entre 101 et 500 \$:

- les foyers avec enfant(s) (45,6 %);
- les universitaires (41,8 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus (41,6 %);
- les ménages de 2 adultes (40,6 %).

Sont plus portés à estimer raisonnable un coût de 501 \$ et plus :

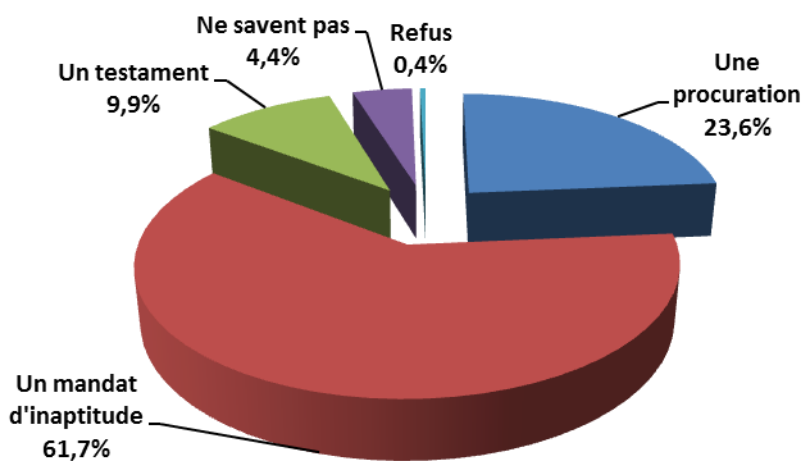
- les veufs (26,0 %);
- les ménages qui gagnent entre 40 000 \$ et 79 999 \$ (16,0 %).

Et finalement, sont plus nombreux à être indécis :

- les retraités (7,8 %);
- les répondants qui ont un mandat d'inaptitude (7,3 %).

Par la suite, nous avons demandé aux répondants ce qu'était pour eux « un document qui prévoit, selon la volonté écrite d'une personne, qui s'occupera d'elle et/ou de ses biens si elle devient incapable de le faire elle-même ». Il s'agissait de vérifier leur compréhension suite aux informations reçues lors des questions précédentes. La figure 31 indique que près de deux personnes sur trois (61,7 %) sont en mesure de fournir la réponse exacte, soit le mandat d'inaptitude.

Figure 31 (QCM5) – Compréhension par les répondants de ce qu'est « un document qui prévoit, selon la volonté écrite d'une personne, qui s'occupera d'elle et/ou de ses biens si elle devient incapable de le faire elle-même » (n=1 000)



Les gens ayant mieux saisi l'information sont significativement plus nombreux parmi :

- les personnes âgées de 18 à 54 ans (65,9 %);
- les universitaires (67,7 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ et plus (74,4 %).

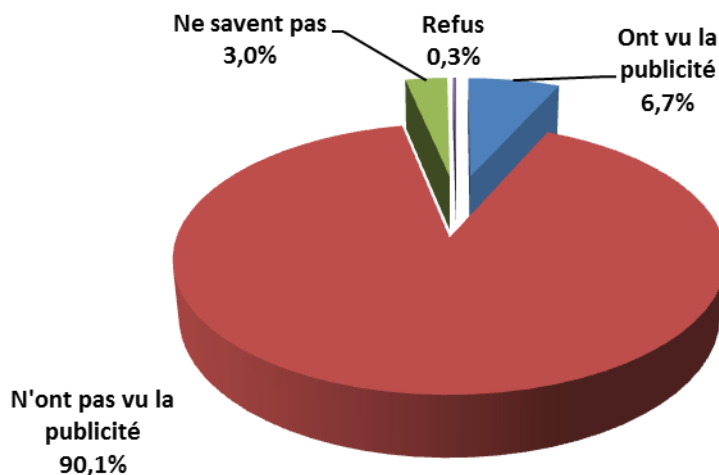
La situation inverse se présente chez les répondants ayant les caractéristiques suivantes :

- les anglophones (40,8 %);
- les gens ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (52,4 %);
- les retraités (54,8 %);
- les veufs (37,6 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de moins de 40 000 \$ (52,8 %).

2.5 CAMPAGNE PUBLICITAIRE

La figure 32 indique que 6,7 % des répondants ont vu, au cours des dernières semaines, la publicité du Curateur public portant sur le mandat en prévision de l'inaptitude et 3,0 % ne savent pas.

Figure 32 (QCP1, QCP2A et QCP2B) – Taux de visionnement de la publicité sur le mandat en prévision de l'inaptitude au cours des dernières semaines (n=1 000)



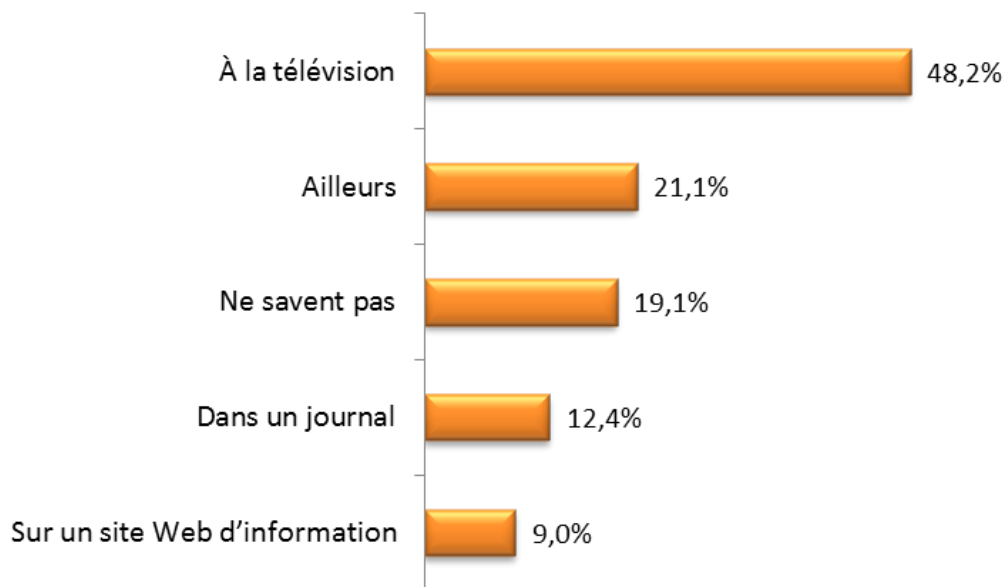
L'exposition à la publicité varie selon les sous-groupes. Ceux ayant été plus nombreux à la voir sont :

- les anglophones (16,2 %);
- les répondants nés à l'extérieur du Canada (15,3 %);
- les employés de bureau, personnel spécialisé dans la vente ou services (13,8 %);
- les veufs (21,8 %);
- les hommes (9,4 %);
- les ménages de 3 adultes et plus (11,5 %).

En contrepartie, les personnes mariées, en union civile ou en union de fait ont été légèrement moins exposées que les autres à la publicité (4,9 %).

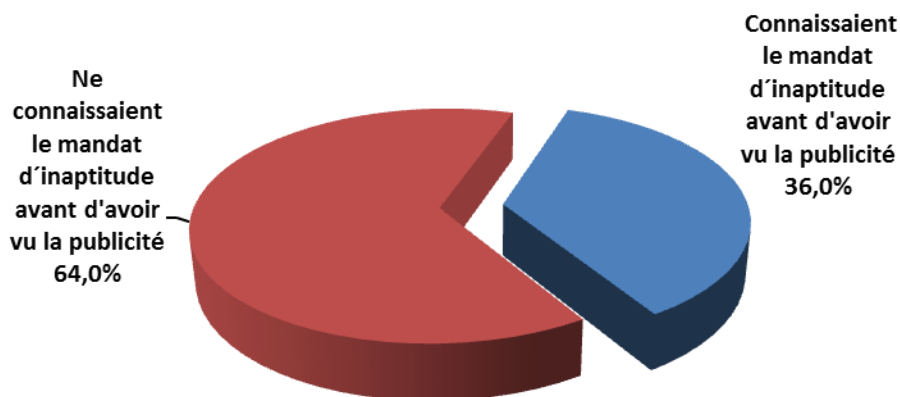
Bien que la publicité ait été diffusée dans différents sites Web et dans des hebdomadaires régionaux, la télévision est, de loin, le média le plus important où les répondants disent avoir vu la publicité du Curateur public (48,2 %). Un peu plus d'une personne sur dix mentionne dans un journal (12,4 %) et un peu moins, sur un site Web d'information (9,0 %). Plus d'un répondant sur cinq (21,1 %) donne la réponse « ailleurs », soit chez le notaire, sur une affiche, dans le métro, à Radio-Canada ou au bureau de poste. Mentionnons qu'un cinquième des répondants (19,1 %) disent ne pas se souvenir où ils ont vu la publicité du Curateur public.

Figure 33 (QCP3) – Médias où les répondants ont vu la publicité (n=67)



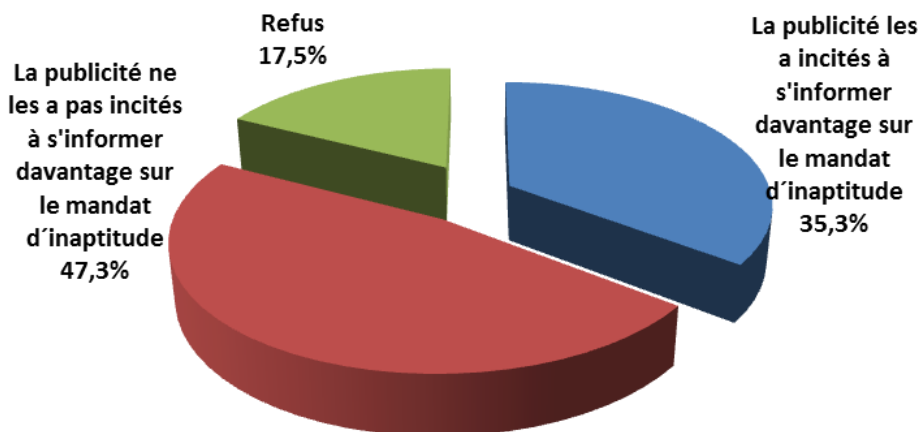
Parmi les répondants qui ont vu la publicité et qui ne possèdent pas encore de mandat, les deux tiers (64,0 %) ne connaissaient pas le mandat en prévision de l'inaptitude avant d'avoir vu cette publicité.

Figure 34 (QCP4) – Taux de connaissance du mandat d'inaptitude avant d'avoir vu la publicité (n=42)



Un des effets souhaités de la publicité est qu'elle stimule chez ceux qui l'ont vue et qui ne possèdent pas encore de mandat d'inaptitude la recherche d'informations au sujet du mandat. Plus d'un tiers des répondants (35,3 %) mentionnent que la publicité les a incités à s'informer davantage. Par contre, 17,5 % des répondants ont refusé de répondre à cette question.

Figure 35 (QCP5) – Impact de la publicité sur le fait d’inciter les répondants à s’informer davantage sur le mandat d’inaptitude (n=42)



En plus d’informer les gens sur l’existence et la nature du mandat, la publicité visait en fin de compte à encourager la préparation de ce document pour ceux qui ne l’ont pas encore fait. La figure 36 montre que près d’un tiers des répondants qui n’ont pas encore de mandat et qui ont vu la publicité (32,4 %) ont été incités à le préparer.

Figure 36 (QCP6) – Impact de la publicité sur le fait d’inciter les répondants à préparer leur mandat d’inaptitude (n=42)



Annexe : Questionnaire

DÉBUT

Bonjour (bonsoir), madame, monsieur, mon nom est _____ de la firme de sondage BIP. Nous menons présentement un court sondage qui porte sur les mandats donnés en prévision de l'inaptitude.

Cette étude est réalisée pour le compte du Curateur public du Québec, situé au 600 rue René-Lévesque, à Montréal. L'information recueillie permettra d'améliorer les services offerts à la population par cet organisme public.

Pourrais-je parler à la personne de 18 ans et plus, qui sera la prochaine à célébrer son anniversaire de naissance?

Choix	Code
*Accepte - On continue	1
*Pas disponible - Prendre rendez-vous	2
*Refus - Remercier et terminer	3

DEBU1

Nous vous assurons de la confidentialité de l'information recueillie et du caractère anonyme de ce sondage.

Le sondage devrait durer un maximum de 10 minutes.

***Si le répondant refuse de dire: Ce sondage n'est en aucun cas obligatoire et si vous ne désirez pas y répondre, nous ne vous contacterons pas à nouveau.

***Note: En cas de questionnement sur la longueur du questionnaire, informer le répondant que la longueur peut varier selon le profil du répondant et de ses réponses.

S'ils souhaitent parler à une personne, ils peuvent contacter la personne chargée du sondage aux coordonnées suivantes _____

Choix	Code
*Accepte - On continue	1
*Pas disponible - Prendre rendez-vous	2
*Refus - Remercier et terminer	3

QLANGU

QLANGU) Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez toujours?

***Ne pas lire

Choix	Code
*Français	1
*Anglais	2
*Autre	3
*Français et anglais	4
*Français et autres	5
*Anglais et autres	6
*Autres et autres	7
*Refus	8

QI1

QI1) Tout d'abord, si l'un de vos proches devenait inapte, c'est-à-dire qu'il n'avait plus la capacité de prendre des décisions qui le (ou la) concernent ou de gérer ses biens, feriez-vous les démarches pour obtenir l'autorisation d'agir en son nom?

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QI2

QI2) Avec quel organisme ou personne prendriez-vous contact pour débiter vos démarches ?

***Ne pas lire, une seule réponse

==> +1

NON QI1=1

Choix	Code
*CLSC, CSSS, Hôpital, Clinique, Réseau de la santé et des services sociaux, etc.	01
*Curatelle, Curatelle publique, Curateur, Curateur public	02
*Notaire	03
*Avocat	04
*Comptable	05
*Tribunal (juge)	06
*Banque ou Caisse Populaire	07
*Police, 911, Urgence Santé	08
*La paroisse (une autorité religieuse)	09
*Les autres membres de la famille	10
*Protecteur du citoyen	11
*Commission des droits (de la personne et de la jeunesse)	12
*Autres (Préciser)	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QI3

QI3) Maintenant je vais vous lire deux énoncés et j'aimerais que vous me disiez LEQUEL, selon vous, définit le mieux le mandat donné en prévision de l'inaptitude. C'est un document préparé par vous qui autorise une autre personne à agir en votre nom...

***Lire les deux premiers choix seulement

Choix	Code
Si vous n'avez plus la capacité de prendre des décisions qui vous concernent ou de gérer vos biens	1
Si vous êtes incapable de vous déplacer ou si vous êtes absent pour une durée prolongée	2
*Les deux	3
*Aucun des deux	4
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QI4

QI4) Vous personnellement, avez-vous un testament?

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QI5

QI5) Est-ce que votre testament a été fait devant notaire?

==> +1

NON QI4=1

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QI6

QI6) Avez-vous un mandat en prévision de votre inaptitude, c'est-à-dire un document qui donnerait à l'un de vos proches le pouvoir de vous représenter au cas où vous deviendriez incapable de prendre des décisions qui vous concernent ou de gérer vos biens?

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Je suis en train de le préparer	3
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QI6A

QI6A) Pour quelles raisons avez-vous préparé ou fait préparer un mandat en prévision de votre inaptitude?

==> +1
NON QI6=1

Choix	Code
*Préciser	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QAM1

QAM1) Ce mandat a-t-il été préparé par un notaire ou l'avez-vous rédigé vous-même devant témoins (sous seing privé)?

***Prononciation de "seing" = "saint"

***Ne pas lire

==> +1
NON QI6=1

Choix	Code
*Préparé par un notaire	1
*Rédigé en présence de témoins (sous seing privé)	2
*Préparé par un avocat	3
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM2A

QAM2A) Est-ce que votre mandat a été préparé en même temps que votre testament?

==> +1
NON (QAM1=1,3 ET QI4=1)

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM2B

QAM2B) Si vous avez rédigé vous-même votre mandat devant témoins (sous seing privé), avez-vous utilisé un formulaire mis à votre disposition à cette fin par un organisme ou une institution?

***Prononciation de "seing" = "saint"

***Lire

==> +1

NON QAM1=2

Choix	Code
Oui, un formulaire trouvé en librairie	1
Oui, un formulaire trouvé sur le site Internet du Curateur public du Québec	2
Oui, un autre modèle de formulaire	3
*Non	4
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM3

QAM3) Depuis combien de temps avez-vous préparé ce mandat?

***Ne pas lire

==> +1

NON QI6=1

Choix	Code
*Il y a moins de 1 an	1
*Il y a de 1 an à 2 ans	2
*Il y a de 3 à 5 ans	3
*Il y a de 6 à 10 ans	4
*Il y a plus de 10 ans	5
*Je ne m'en souviens plus.	6
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM4

QAM4) La ou les personnes que vous avez désignées pour vous représenter sont-elles informées de l'existence de ce mandat (ou de ce document)?

==> +1

NON QI6=1

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM5

QAM5) Quel lien avez-vous avec la personne (ou les personnes) que vous avez désignée(s) pour vous représenter?

***Confirmer le(s) lien(s) avec le répondant: Ex: C'est bien votre fille? Vos enfants? Votre oncle?

***Ne pas lire - 3 mentions possibles

==> +1

NON QI6=1

Choix	Code
*Conjoint	01
*Enfants (fille ou fils)	02
*Parents (père ou mère)	03
*Grands-parents	04
*Frères ou sœurs	05
*Oncles ou tantes	06
*Nièces ou neveux	07
*Cousins	08
*Amis	09
*Voisins	10
*Avocat/notaire	11
*Fiduciaire	12
*Autre - Préciser	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QAM6

QAM6) Avez-vous inclus à votre mandat un ou plusieurs remplaçants dans le cas où la ou les personnes que vous avez désignées pour vous représenter seraient dans l'impossibilité ou refuseraient de le faire?

==> +1
NON QI6=1

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM6A

QAM6A) Pour quelles raisons n'avez-vous pas inclus à votre mandat un ou plusieurs remplaçants dans le cas où la ou les personnes que vous avez désignées pour vous représenter seraient dans l'impossibilité ou refuseraient de le faire?

==> +1
NON QAM6=2

Choix	Code
*Préciser	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QAM7

QAM7) Avez-vous inclus à votre mandat un surveillant à qui le mandataire, c'est-à-dire la personne désignée pour vous représenter, devra rendre compte de sa gestion, par exemple, une fois l'an, pour s'assurer que les décisions qu'elle prend concernant votre personne ou vos biens sont prises dans votre intérêt?

==> +1
NON QI6=1

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM7A

QAM7A) Pour quelles raisons n'avez-vous pas inclus à votre mandat un surveillant?

==> +1

NON QAM7=2

Choix	Code
*Préciser	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QAM8

QAM8) Depuis la création du tout premier mandat que vous ayez préparé, avez-vous effectué des modifications à celui-ci?

==> +1

NON QI6=1

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QAM8A

QAM8A) Pour quelles raisons avez-vous effectué des modifications?

==> +1

NON QAM8=1

Choix	Code
*Préciser	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QAM91

QAM91) Avez-vous relu votre mandat depuis sa rédaction?

==> +1

NON QI6=1

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2

QAM9

QAM9) Quand l'avez-vous relu pour la dernière fois? ***Lire les choix

==> +1

NON QAM91=1

Choix	Code
Dans la dernière année	1
Il y a de 1 à 5 ans	2
Il y a de 6 à 10 ans	3
Il y a plus de 10 ans	4
*Jamais	5
Je ne m'en souviens plus	6
*Refus	9

SAUT1

==> /QCM1

Sinon ==> +1

QI6=1

QSM1

QSM1) Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'avez pas préparé de mandat en prévision de votre inaptitude?

***Ne pas lire - 2 mentions possibles

==> +1

NON QI6=2,8,9

Choix	Code
*Je ne sais pas comment m'y prendre.	01
*Je ne sais pas comment trouver un notaire ou un avocat.	02
*C'est trop compliqué à planifier.	03
*Les coûts de préparation d'un mandat sont trop élevés.	04
*C'est un sujet morbide à aborder.	05
*Je suis encore jeune et en bonne santé.	06
*Je n'ai personne qui dépend de moi.	07
*Ce n'est pas dans ma culture.	08
*Je n'ai pas le temps de m'en occuper.	09
*Je n'en ai pas besoin.	10
*Je ne savais pas que ça existait.	11
*Autre, précisez	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QSM2

QSM2) Prévoyez-vous préparer ou faire préparer un mandat en prévision de votre inaptitude?

***Lire les choix

==> +1

NON QI6=2,8,9

Choix	Code
Oui, au cours de la prochaine année	1 QSM4
Oui, mais plus tard (pas au cours de la prochaine année)	2
Non, je n'y pense pas pour le moment	3
Non, je n'en ferai pas	4
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QSM3

QSM3) Quel événement _\$Recall (RECALL="ferait en sorte que vous vous décideriez", CONDITION="QSM2=2,3,4,8,9")_\$Recall (RECALL="a fait en sorte que vous vous êtes décidé", CONDITION="QI6=3") à préparer un mandat en prévision de votre inaptitude?

==> +1

NON QI6=2,3,8,9

Choix	Code
*Préciser	97
*Aucun évènement	00
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QSM4

QSM4) Ce mandat sera-t-il préparé par un notaire, par un avocat ou le rédigerez-vous par vous-même devant témoins (sous seing privé)?

***Prononciation de "seing" = "saint"

***Ne pas lire

==> +1

NON (QSM2=1,2 ET QI6=2,3,8,9)

Choix	Code
*Préparé par un notaire	1
*Rédigé en présence de témoins (sous seing privé)	2
*Préparé par un avocat	3
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QSM5

QSM5) Savez-vous qu'il existe un formulaire électronique mis à votre disposition sur le site du Curateur public du Québec?

==> +1

NON (QSM2=1,2 ET QI6=2,3,8,9)

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QSM6

QSM6) Savez-vous qu'il existe également un formulaire vendu par le gouvernement en librairie?

==> +1

NON (QSM2=1,2 ET QI6=2,3,8,9)

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCM1

QCM1) Selon vous, un mandat donné en prévision de l'inaptitude écrit PAR VOUS devant témoins (SOUS SEING PRIVÉ) a-t-il la même valeur que s'il est préparé par un notaire?

***Prononciation de "seing" = "saint"

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCM2

QCM2) Selon vous, à quel moment prend effet un mandat donné en prévision de l'inaptitude? Est-ce...?

***Note: Synonyme de «prendre effet»: «entre en vigueur»

***Lire les 3 premiers choix

Choix	Code
AU MOMENT où la personne désignée pour me représenter	1
AU MOMENT où un tribunal juge que je suis inapte	2
AU MOMENT où un travailleur social ou un médecin estime que Je suis inapte	3
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCM3

QCM3) Croyez-vous que votre mandat doit être soumis au tribunal avant de prendre effet?

***Note: Synonyme de «prendre effet»: «entre en vigueur»

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCM4

QCM4) Je vous confirme qu'un mandat doit être soumis au tribunal pour prendre effet et qu'il y a des coûts liés à cette procédure. Selon vous, quel serait un coût raisonnable?

***Note: Synonyme de «prendre effet»: «entre en vigueur»

***Lire

Choix	Code
Moins de 100\$	01
Entre 101 et 500\$	02
Entre 501 et 1000\$	03
Entre 1001 et 1500\$	04
Entre 1501 et 2000\$	05
Plus de 2001\$	06
*Ce n'est pas nécessaire de passer devant le tribunal (ne pas s'obstiner avec le répondant s'il mentionne ceci)	07
*Autres (précisez)	97
*Ne sait pas	98
*Refus	99

QCM5

QCM5) Selon vous, quelle réponse convient le mieux à la définition suivante : un document qui prévoit, selon la volonté écrite d'une personne, qui s'occupera d'elle et/ou de ses biens si elle devient incapable de le faire elle-même.

Est-ce...? :

***Lire les 3 premiers choix

Choix	Code
Une procuration	1
Un mandat donné en prévision de l'inaptitude	2
Un testament	3
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCP1

QCP1) Au cours des dernières semaines, le Curateur public a diffusé une publicité sur le mandat en prévision de l'inaptitude.

Avez-vous vu cette publicité?

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCP2A

QCP2A) S'agissait-il de la publicité présentant une photo d'époque d'une mère avec ses deux enfants et une photo actuelle d'une grand-mère, une mère et d'un enfant, sur un fond bleu-gris?

Le texte accompagnant les photos était le suivant : Pour eux, pour moi, je fais mon mandat.

==> +1

NON QCP1=1

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCP2B

QCP2B) Peut-être qu'une description vous aidera à vous en souvenir. Il s'agissait d'une publicité présentant une photo d'époque d'une mère avec ses deux enfants et une photo actuelle d'une grand-mère, une mère et d'une enfant, sur un fond bleu-gris.

Le texte accompagnant les photos était le suivant : Pour eux, pour moi, je fais mon mandat.

Avez-vous vu cette publicité?

==> +1

NON QCP1=2,8,9

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCP3

QCP3) Pouvez-vous dire précisément à quel endroit vous avez vu cette publicité?

***Ne pas lire - plusieurs réponses possibles

==> +1

NON (QCP2A=1 OU QCP2B=1)

Choix	Code
*Dans un journal	01
*Sur un site Web d'information	02
*Sur Facebook	03
*Sur le site Web du Curateur public du Québec	04
*Dans un magazine	05
*Sur Twitter	06
*Ailleurs – spécifiez	97
*NSP/NRP	99
À la télévision	07

QCP4

QCP4) Avant d'avoir vu cette publicité, connaissiez-vous le mandat en prévision de l'inaptitude?

==> +1

NON ((QCP2A=1 OU QCP2B=1) ET QI6=2,3,8,9)

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCP5

QCP5) Cette publicité vous incite-t-elle à vous informer davantage sur le mandat en prévision de l'inaptitude?

==> +1

NON ((QCP2A=1 OU QCP2B=1) ET QI6=2,3,8,9)

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QCP6

QCP6) Cette publicité vous incite-t-elle à préparer votre mandat en prévision de l'inaptitude?

==> +1

NON ((QCP2A=1 OU QCP2B=1) ET QI6=2,3,8,9)

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Ne sait pas	8
*Refus	9

QORIGIN

QORIGIN) Afin de classifier les données, nous aurions besoin de quelques renseignements supplémentaires d'ordre statistique. Êtes-vous né(e) au Canada?

Choix	Code
*Naissance au Canada	01
*Naissance à l'extérieur du Canada	02
*Refus	99

QIMMIG

QIMMIG) Depuis combien d'année(s) êtes-vous au Canada?

==> +1

NON QORIGIN=02

Choix	Code
*Moins de 1 an	01
*Noter le nombre d'années	97
*Refus	99

QAGE

QAGE) Pouvez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez, est-ce entre...?

Choix	Code
18-24 ans	1
25-34 ans	2
35-44 ans	3
45-54 ans	4
55-64 ans	5
65-74 ans	6
ou 75 ans et plus	7
*Refus	9

QSCOL

QSCOL) À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée?

Est-ce...?

Choix	Code
Primaire (7 ans ou moins)	1
Secondaire (8 à 12 ans) [NB comprend : DES de formation générale ou professionnelle, diplôme de formation professionnelle (DEP), attestations de spécialisation professionnelle (ASP) ou de formation professionnelle (AFP), certificats d'études professionnelles (CEP)]	2
Collégial [NB comprend : DEC de formation préuniversitaire ou technique, attestation de formation technique (AEC), certificat d'études collégiales (CEC), diplômes de perfectionnement (DPEC)]	3
Universitaire : certificats et diplômes	4
Universitaire : 1er cycle Baccalauréat (incluant cours classique)	5
Universitaire : 2e cycle Maîtrise	6
Universitaire : 3ième cycle Doctorat	7
*Refus	9

QREVEN

QREVEN) Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le REVENU total avant impôt de tous les membres de votre foyer pour l'année 2014, est-ce...?

Choix	Code
19,999\$ et moins	1
Entre 20,000\$ et 39,999\$	2
Entre 40,000\$ et 59,999\$	3
Entre 60,000\$ et 79,999\$	4
Entre 80,000\$ et 99,999\$	5
100,000\$ et plus	6
*Refus	9

QOCCUP) Quelle est votre occupation principale actuelle?

*** EMPLOI RÉMUNÉRÉ SEULEMENT

Si le répondant est en congé sabbatique, de maternité, de maladie ou d'accident de travail veuillez lui demander quand même SON EMPLOI. Autonome, à son compte, pigiste, demandez le genre de travail ou pour vous aider, demandez le type d'entreprise où il/elle travaille. (RELANCER LES FONCTIONNAIRES POUR SAVOIR LE TYPE DE FONCTIONNAIRES.)

Choix	Code
*EMPLOYÉ DE BUREAU (Caissier, commis de bureau, commis comptable, secrétaire, etc.)	01
*PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA VENTE (Agent d'assurances, vendeur, commis-vendeur, agent immobilier, courtier immobilier, représentant)	02
*PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LES SERVICES (Agent sécurité, chauffeur taxi, coiffeur, cuisinier, esthéticienne, membre clergé, militaire, policier)	03
*TRAVAILLEUR MANUEL (agriculteur, emballer, journalier manœuvre, mineur, pêcheur, travailleur forestier)	04
*OUVRIER SPÉCIALISÉ/SEMI-SPÉCIALISÉ (briqueteur, chauffeur de camion, électricien, machiniste, mécanicien opérateur machine, peintre)	05
*TRAVAILLEUR DES SCIENCES & TECHNOLOGIES (informaticien, programmeur-analyste, technicien, technicien-audiotechnicien de labo)	06
*PROFESSIONNEL (archéologue, architecte, artiste, avocat, banquier, biologiste, comptable, consultant, dentiste, etc.)	07
*GESTIONNAIRE/ADMINISTRATEUR/PROPRIÉTAIRE (administrateur, directeur, éditeur, entrepreneur, exécutif, gérant, homme d'affaires, politicien, autonome)	08
*AU FOYER	09
*ÉTUDIANT (à temps plein ou dont les études constituent l'occupation principale)	10
*RETRAITÉ (pré-retraité, rentier)	11
*SANS EMPLOI (Assurance-emploi, assisté social,...)	12
*Notez si incertain	97
*Refus	99

QETAT

QETAT) Quel est votre état civil?

***Lire

Choix	Code
Marié(e) ou union civile	1
Union de fait	2
Veuf (veuve)	3
Séparé (e)	4
Divorcé (e)	5
Célibataire	6
*Refus	9

QMENAG

QMENAG) En vous incluant, pouvez-vous m'indiquer combien de personnes de 18 ANS ET PLUS qui habitent dans votre ménage?

Choix	Code
1	01
2	02
3	03
4	04
5	05
6	06
11	11
*Refus	99

QENFAN

QENFAN) Y a-t-il des enfants âgés de MOINS DE 18 ANS qui habitent avec vous?

Choix	Code
*Oui	1
*Non	2
*Refus	9

SEXE

***Notez le sexe du répondant

Choix	Code
*Masculin	1
*Féminin	2